

Le pouvoir selon moi

"Quand la mer se retire, on voit ceux qui se baignaient nus"

Warren Buffet

Pouvoirs d'aujourd'hui

Xavier Bertrand, nouveau vizir à l'UMP

En quittant la Rue de Grenelle, le ministre du Travail sera-t-il un secrétaire général crédible alors que chacun sait que le vrai décideur se situe à l'Elysée ? p.8 par S. Pierre-Brossolette

A voix haute

Un entretien avec Mgr Philippe Barbarin, Cardinal-prêtre de la Trinité-des-Monts. p.10



Morceaux choisis

Au gré de la presse étrangère et française p.12

Lettre ouverte...

DROIT DE REPONSE

à la "Lettre ouverte à ceux qui défendent les droits de l'homme avec cœur, courage et sincérité" paru le 18.12.08 par Daniel Lebègue et William Bourdon p.14

Nouveau

Chaque semaine

numérique
Le journal



Le décryptage de l'actualité politique, économique, sociale et professionnelle

www.lenouveleconomiste.fr

M 02191 - 1460 - F: 4,00 €



Laboratoire d'initiés

La franc-maçonnerie continue-t-elle à faire avancer la société ?



Les règles fondatrices du secret et de la non-mixité apparaissent cependant plus difficilement compatibles avec la culture du XXI^e siècle.

Le plus grand laboratoire d'idées de l'Hexagone compte 150 000 chercheurs qui ne portent pas une blouse blanche, mais un "tablier". Depuis bientôt trois siècles, la franc-maçonnerie apporte ses réflexions au débat public grâce aux travaux réalisés par les frères, au sein de chaque "loge", sur des sujets qui vont de la bioéthique à l'avenir du capitalisme en passant par la laïcité. Grâce à une organisation décentralisée et une capacité à diffuser ses travaux aussi bien au Parlement que dans l'exécutif, les francs-maçons ont accompagné un certain nombre de réformes, notamment dans le secteur social. Les règles fondatrices du secret et de la non-mixité apparaissent cependant plus difficilement compatibles avec la culture du XXI^e siècle. D'autant qu'un concurrent de taille, dans l'univers de la connaissance, Internet, prend une place croissante.

► Lire p.2

ECONOMIE POLITIQUE

La potion Obamix arrive

Les banques chancellent, la récession gagne. La relance patine. Les marchés se vengent.

Par Henry Lauret

Maintenant que la salle des fêtes est balayée et le champagne évaporé, on brûle d'entendre la nouvelle voix de l'Amérique. Comme dit le romancier C. McCann, Obama a sûrement "décroché le job le plus ingrat". Et si le comique W.C. Fields était encore de ce monde, il dirait probablement qu'un homme qui se réclame de Luther King et de Lincoln, qui danse comme les Jackson Five, veut unir les couleurs de l'Amérique, protéger le chômeur, la veuve, l'orphelin, les martyrs des subprimes, les homos et les mécanos de la General Motors, cet homme-là ne peut pas être tout à fait mauvais. Changement de lune. Obama tient son monde

dans ses mains, pas le monde. Va-t-il vraiment surprendre ? On verra, après les 100 jours. C'est sûr, il joue gros sur ses premières décisions... Vu les circonstances, on saura vite si les fleurs tiennent la promesse des fruits. Si le tombeur d'Hillary Clinton et de John McCain va faire un grand président. Devenir Lincoln, Roosevelt. Ou n'être que Carter.

Sa manière d'empoigner la crise économique en dira plus long que l'inimitable "embrassons-nous folle ville" des dernières heures de liesse. Jusqu'ici, force est de constater qu'Obama n'a pas réveillé l'enthousiasme des marchés ! Difficile de lui en faire grief. La crise, a-t-il scandé devant le Congrès,

"n'est pas un accident de l'Histoire". Elle est la conséquence de "l'irresponsabilité profonde" des requins de la finance et des politiques qui ont laissé faire. Style direct. Genre sûr de lui. Pensée claire. A New York, Washington et Chicago, certains comprennent qu'il ne fera pas bon se refléter dans le miroir de la crise. Après les bonnes manières, il faudra que des têtes tombent, et pas seulement celle de l'emblématique Madoff, précise un commentateur très en vue à la Maison Blanche. Selon lui, l'heure des comptes a déjà sonné, et pas seulement celle des bilans pour les banques et assimilés. Une Amérique "rédemptrice" et minée par le chômage de masse aura besoin de symboles.

► Lire p.6

MGR PHILIPPE BARBARIN

"J'aime le verbe pouvoir avec un complément d'objet direct derrière"

Confession d'un ecclésiastique hors du commun qui œuvre à réconcilier l'Eglise avec la modernité.

Par Philippe Plassart

Un agenda à coup sûr plus chargé que beaucoup de ministres ou de PDG, à la limite permanente de la surcharge, un tempérament fougueux et enthousiaste dont on peut deviner que beaucoup de ses ouailles peinent à la suivre, une intelligence si fine et rapide qu'elle n'hésite pas parfois à manifester son impatience. Monseigneur Philippe Barbarin, personnalité assurément hors du

commun, met toute son énergie au service de l'un des évêchés les plus grands de France, celui de Lyon. Son objectif : ancrer l'Eglise de France dans la réalité de la société française, ici et maintenant. Une finalité qu'il poursuit en recourant aux "recettes" du management des entreprises - il avoue sans gêne avoir recouru au service d'un coach - mais sans jamais sacrifier à la vocation...

► Lire p. 10

REMARQUE

La diagonale du médiateur

L'expert-comptable René Ricol, nommé "médiateur" du crédit. Une digue face à un tsunami ?

Par Philippe Plassart

Sa trêve des confiseurs aura été de courte durée. René Ricol, nommé "médiateur" du crédit par Nicolas Sarkozy pour veiller au bon approvisionnement d'argent frais des PME par les banques - poste sans précédent à la hauteur d'une crise financière aux conséquences inédites et imprévisibles -, même aidé par le réseau administratif, fera-t-il des miracles ? Une digue face à un tsunami ?

Expert-comptable : une punition pour élèves doués ? Fort d'une pratique longue de plus de trente ans - un métier qu'il n'a pas vraiment choisi puisque c'est son père qui l'a mis sur la voie - René Ricol éclaire la fonction sous une lumière attrayante, loin de l'image éteignoir que les comptables donnent parfois d'eux-mêmes. "L'expert-comptable est d'abord un homme de conseil, d'écoute et d'assistance des chefs d'entreprise."

► Lire p. 8

A la une



Les "frères" doivent à chaque séance "plancher" sur un thème à partir d'un exposé introductif d'une dizaine de minutes, suivi d'un débat.

Par Franck Bouaziz

Le plus grand think-tank de France compte environ 150 000 membres qui se réunissent en moyenne deux fois par mois, non pas dans des stades ou des parcs des expositions, mais dans plusieurs centaines de temples, répartis

conseil en bâtiment et expert auprès des tribunaux. Ce franc-maçon de 50 ans, diplômé en sciences et en droit, n'a cependant rien d'un tendre rêveur. Il a longtemps réfléchi à la notion de service civil en remplacement du service militaire, et quelques-uns de ses "frères"

"Que l'on soit dans l'utopie peut-être, mais c'est dans l'utopie que sont nés les grands projets"

de Lille à Marseille et de Bordeaux à Strasbourg. Ainsi fonctionne la franc-maçonnerie, présente en France depuis 1734. Objet d'interrogations, voire de fantasmes pour les non-initiés, ces cercles de réflexion ont d'abord pour objet d'amener leurs membres à réfléchir sur eux-mêmes afin de tenter, dans un deuxième temps, d'améliorer la société. Douce utopie seraient tentés d'ironiser les plus sceptiques. "Peut-être, mais c'est dans l'utopie que sont nés les grands projets", rétorque Albert, ingénieur-

ont travaillé sur le concept d'union pour la Méditerranée, cher aujourd'hui au chef de l'Etat.

La franc-maçonnerie ne connaît pas la crise des vocations

S'il demeure toujours aussi mystérieux, ce mouvement, né au XIV^e siècle chez les ouvriers-bâtisseurs de cathédrales (d'où l'appellation francs-maçons), connaît, depuis plu-

sieurs années, un recrutement en croissance. Les cinq principales obédiences maçonniques (voir encadré) : le Grand Orient de France (GO), la Grande Loge nationale française (GLNF), la Grande Loge de France (GLF), le Droit humain (DH) et la Grande Loge féminine de France (GLFF), qui représentent 90 % des francs-maçons de l'Hexagone, voient leurs effectifs croître en moyenne de

"Je suis franc-maçon parce que j'y trouve une spiritualité laïque. J'y confronte des idées avec des personnes qui ne sont pas d'accord avec moi, mais partagent des valeurs communes"

5 % par an. Une performance en ces temps d'individualisme grandissant, où les syndicats et les partis politiques peinent à recruter de nouveaux adhérents pour des sommes modiques. Les maçons eux, attirent pléthore de nouveaux frères qui s'acquitteront d'une cotisation moyenne de 300 euros par an. "Depuis que j'ai accédé à mon mandat, il y a deux ans, nous avons initié 1 000 membres supplémentaires chaque année", détaille Michel Payen, Grand Maître (c'est-à-dire numéro un) du Droit humain et par ailleurs professeur-adjoint du prestigieux lycée Janson-de-Sailly (Paris XVI^e).

Epanouissement personnel et amélioration de la société

Pourquoi un tel attrait ? "Lorsqu'on a quitté la vie universitaire, avec qui peut-on échanger des idées sans qu'il y ait un lien de pouvoir ?", justifie Stanislas, membre de la "GLNF" et cadre dirigeant dans une entreprise de transport. "Dans son quotidien, un médecin ne côtoie que des médecins, il y a dans les loges une grande hétérogénéité, même si le recrutement est plutôt tiré vers le haut. Je suis franc-maçon parce que j'y trouve une spiritualité laïque. J'y confronte des idées avec des personnes qui ne sont pas d'accord avec moi, mais partagent des valeurs communes", analyse Daniel, chef de service dans un grand hôpital parisien.

"Nous allons beaucoup travailler sur l'évolution du capitalisme, car il ne faut pas sauver un système, sans se préoccuper des individus"

Puissante motivation, la recherche de l'épanouissement personnel n'éclipse pas la nécessaire réflexion collective. La franc-maçonnerie n'est pas une annexe du Rotary ou du Lions club. Pas question de s'y retrouver uniquement entre gens de bonne compagnie. Au sein de chaque "obédience", des programmes de travail annuels sont fixés, le plus souvent au niveau national. Les "frères" doivent à chaque séance "plancher" sur un thème à partir d'un exposé introductif d'une dizaine de minutes, suivi d'un débat. Les travaux donnent ensuite lieu à des comptes-rendus écrits, ensuite synthétisés à l'échelon régional puis national. C'est précisément cette méthode rigoureuse qui fait la force du mouvement. "Nos fiches de synthèse sont envoyées à 2 500 décideurs : parlementaires, recteurs d'académie...", détaille le Grand Maître du Droit humain, Michel Payen.

Pouvoir de suggestion et d'opposition

Les thèmes de réflexion choisis re-

présentent l'autre élément de légitimité du monde franc-maçon. Peu de place pour la futilité ou les questions mineures. "Nous allons beaucoup travailler sur l'évolution du capitalisme, car il ne faut pas sauver un système pour sauver un système, sans se préoccuper des individus. La Laïcité va également rester à l'ordre du jour, avec un grand L, sans adjectif et au singulier", martèle Pierre Lam-

"Droit humain" a ainsi travaillé sur la protection sociale et la création d'un cinquième risque ou encore les nano-technologies. Un thème auquel s'est attaché aussi le Grand Orient de France, pour en conclure que cette technologie "présentait sans doute plus d'inconvénients que d'avantages". Au-delà des auditions par les commissions parlementaires ou des rencontres ministérielles, les réflexions franc-maçonniques se diffusent de façon beaucoup plus informelle et discrète, par le lobbying individuel que peut mener chaque membre surtout s'il est haut fonctionnaire, médecin ou encore professeur d'université. Enfin et c'est loin d'être négligeable, la franc-maçonnerie est fort bien représentée à l'Assemblée nationale et au Sénat où la "fraternelle parlementaire", c'est-à-dire l'association professionnelle inter-obédiences, regroupe environ 200 membres : députés, sénateurs, mais aussi fonctionnaires des deux assemblées. Jean-François Var, ex-chef du service des comptes-rendus au Sénat et ancien membre de la Grande Loge nationale de France, et créateur d'une nouvelles "obédience" le Grand Prieuré des Gaules, rapporte cette anecdote qui illustre le pouvoir maçonn au palais du Luxembourg. "Lors de l'avant-dernière élection à la présidence du Sénat, René Monory était opposé à Christian Poncelet. Avant le second tour, on aurait pu penser que les voix socialistes et centristes allaient permettre à René Monory d'être réélu. A ce moment-là, un sénateur socialiste

"Un sénateur socialiste m'a glissé à l'oreille : on ne va tout de même pas laisser un frère être battu. En faisant le compte des voix, j'ai constaté que la moitié des sénateurs socialistes avaient, semble-t-il, voté pour Christian Poncelet..."

Ainsi le projet de fichier Edvige, imaginé par le ministère de l'Intérieur pour recenser les auteurs d'infraction, a fait courir un vent de fronde dans les loges. Tout en faisant machine arrière, la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, s'est empressée de recevoir officiellement les représentants des principales

m'a glissé à l'oreille : on ne va tout de même pas laisser un frère être battu. Christian Poncelet a effectivement été élu et en faisant le compte des voix, j'ai constaté que la moitié des sénateurs socialistes avaient semble-t-il voté pour Christian Poncelet..."

Dans l'antichambre des grandes réformes sociales

Bien que l'impact des travaux maçonniques soit toujours délicat à évaluer, leur influence sur la vie politique et sur un certains nombres de grands projets sont revendiqués depuis deux siècles "la franc-maçonnerie est devenue un instrument du pouvoir, puis un instrument du pouvoir républicain, particulièrement sous la III^e République et notamment au sein du parti radical socialiste", rappelle Jean François Var qui est également très orthodoxe. A commencer par la loi de 1905 sur la séparation entre l'Etat et le culte. Adoptée sous la III^e République, à une époque où les francs-maçons sont très bien représentés au Parlement, elle constitue aujourd'hui encore un cheval de bataille pour toutes les obédiences : "Nous nous sommes prononcés pour une laïcité ouverte, accueillante et partagée. La loi de 1905 n'est pas négociable, pas plus que tous les articles de la Constitution qui s'y réfèrent", prévient fermement Alain Graesel de la Grande Loge de France. En 1945, les différentes obédiences accompagnent les ordonnances qui donnent naissance à la Sécurité sociale. Dans les années 70,

Lexique

Une terminologie particulière Et dans le langage courant

Obédience : ce sont les organisations en elles-mêmes, chacune ayant sa propre culture et son histoire.

Loge : il s'agit d'un regroupement de 20 à 30 frères ou sœurs d'une même obédience qui se réunissent, en moyenne, deux fois par mois autour d'un thème prédéfini. Certains emploient le terme d'atelier qui recouvre la même notion.

Frère/Soeur : membre d'une obédience passé par l'étape de l'initiation.

Initiation : Cérémonie d'entrée dans la loge durant laquelle le frère ou la sœur prête serment. Auparavant, le candidat aura dû exposer ses motivations, présenter un casier judiciaire vierge et répondre aux questions de trois "enquêteurs" chargés de cerner son profil.

Secret : tout nouvel initié jure de ne jamais révéler l'appartenance d'un frère à une loge, le détail du rituel et le contenu des séances.

Planche : séance de travail durant laquelle un membre expose un sujet qu'il a préalablement préparé. Ensuite les autres membres de la loge peuvent commenter après avoir demandé la parole au vénérable.

Vénérable : Il est le patron de la loge et assure la programmation des travaux et des réunions, les initiations et la prise de parole. Il est élu pour une durée de 1 à 3 ans.

Grand maître : numéro un d'une obédience. Il la représente à l'extérieur et est élu par un collège de grands électeurs.

Et dans le langage courant

Un certain nombre d'expressions maçonniques sont progressivement passées dans le langage courant comme "plancher" qui est aussi bien utilisé dans le monde de l'entreprise que dans l'enseignement. "Rendre son tablier" vient également de la terminologie maçonne et désigne un membre qui démissionne. Les "agapes" perçues aujourd'hui comme un moment de restauration convivial sont en fait le repas qui suit systématiquement chaque réunion de loge. Quant à l'expression "blackboulé", elle ne signifie pas uniquement se faire éjecter d'une organisation, elle fait, à l'origine, référence au système de vote en vigueur dans les loges qui prévoit des boules blanches pour le oui et des boules noires pour le non.

F.B.



DR **Jean François Var créateur de l'obédience "Le Grand Prieuré des Gaules", "la franc-maçonnerie est devenue un instrument du pouvoir, puis un instrument du pouvoir républicain, particulièrement sous la III^e République".**

un membre du Grand Orient de France, le docteur François Simon, va jouer un rôle important dans l'élaboration de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Il est d'ailleurs à l'époque membre du cabinet de Simone Veil, alors ministre de la Santé. Ce médecin a également été très proche du député Lucien Neuwirth, auteur du projet de loi autorisant en 1967 la contraception orale. La santé semble d'ailleurs un sujet de prédilection pour la franc-maçonnerie, puisqu'un représentant éminent d'une des cinq grandes obédiences était membre de la commission Larcher chargée de faire des propositions pour la réforme de l'hôpital. Propositions que l'on retrouve aujourd'hui dans le projet de loi Santé, patients et territoires de Roselyne Bachelot.

Une organisation, pyramidale, mais décentralisée

Bien que discrète par nature, l'influence franc-maçonne ne repose pas uniquement sur sa capacité de réflexion, mais aussi sur une organisation assez particulière. La structure est à la fois pyramidale, mais aussi très décentralisée. A la base, les loges ou "ateliers" (voir encadré) constitués sous forme d'associations à loi 1901 réunissent une vingtaine de frè-

res. Elles sont regroupées au niveau départemental ou régional en "provinces" et représentées par des "députés". Enfin, à l'échelon national, un conseil d'administration définit la politique générale. Le programme de travail est souvent fixé par l'assemblée générale, "le convent". L'élection du Grand Maître est de la compétence des grands électeurs, "les députés". Le mandat du numéro un va de un à trois ans, mais il peut, à la Grande Loge de France par exemple, être remis en cause tous les ans. Dans

"Nos fiches de synthèse sont envoyées à 2 500 décideurs : parlementaires, recteurs d'académie..."

cette obédience, récemment, l'un des Grands Maîtres n'a pas pu finir son mandat car il a été mis en minorité au moment du renouvellement annuel.

A l'échelon local, les loges ont une certaine liberté d'action et une autonomie financière puisqu'elles perçoivent une part spécifique de la cotisation annuelle pour financer la location des "temples". La Grande Loge nationale de France, qui se définit sans doute comme "la plus libérale" dans son essence, a même organisé la création de sociétés anonymes dans chacune de ses régions. "Les frères peuvent ainsi devenir actionnaires de ces sociétés, qui détiennent la propriété immobilière des temples. C'est un moyen pour eux de marquer leur engagement",

Who's who

De Lafayette à Xavier Bertrand

La règle intangible du secret de l'appartenance rend délicate l'évocation de la franc-maçonnerie de telle ou telle personnalité. L'exercice est cependant plus aisé lorsqu'on se réfère au passé. Ainsi au XVIII^e siècle, le marquis de **La Fayette**, héros de la guerre d'indépendance américaine était membre de la grande loge de France GLF. Dans le monde scientifique, le physicien **Benjamin Franklin** était vénérable de sa loge mais il ne siégeait pas dans la même que **Condorcet**. La III^e République correspond sans doute à l'âge d'or de la franc-maçonnerie dans la vie politique. Le député **Lazare Carnot**, le président de la République **Félix Faure** et l'ancien président de la chambre des députés **Léon Gambetta** ont été initiés. L'initiateur de la laïcité à l'école publique **Jules Ferry** était lui membre de la loge Alsace-Lorraine à Paris. De manière plus contemporaine, l'ex ministre du travail et actuel secrétaire général de l'UMP a publiquement déclaré son appartenance, de manière néanmoins un peu contrainte, puisque son engagement a d'abord "fuité" dans la presse.

F.B.

résume le numéro un de l'organisation François Stifani.

Parallèlement à leurs travaux, les loges ont une culture d'entraide à l'égard de leurs membres et de l'extérieur. Lors de chaque séance de travail, un "tronc" passe de main en main et chacun est prié d'y apporter sa contribution. Le produit de cette quête est d'ailleurs compté devant tout le monde et les sommes récoltées servent à aider "un frère dans la difficulté" en cas de perte d'emploi ou de surendettement par exemple. A l'échelon national, les principales obédiences ont créé des fondations caritatives ou des associations chargées d'une mission spécifique. La Grande Loge de France finance ainsi un orphelinat et a envoyé des camions d'aide humanitaire en ex-Yougoslavie durant le dernier conflit dans les Balkans.

Dérives affairistes, tradition du secret et non-mixité

Le caractère prolifique et humaniste des obédiences franc-maçonniques ne peut cependant faire oublier que le mouvement a vécu, à la fin des années 90, une période d'affairisme qui a nui à son image. Deux dossiers ont mis en cause des membres de la Grande Loge nationale de France (GLNF). Celui de l'ex-maire de Cannes, Michel Mouillot, condamné en 2005 à 6 ans de prison pour corruption et prise illégale d'intérêt. A Nice c'est un magistrat, Jacques Renard, qui a été révoqué après avoir été surpris en train de consulter le fichier des infractions (STIC) pour le compte de sa loge.

"Nous avons réagi, placé la région Alpes-Maritimes sous tutelle et révoqué 300 membres", plaide François Stifani, Grand Maître de la GLNF et avocat.

Ces dérives ont été rendues possibles par la multiplication des "fraternelles". Il s'agit d'associations qui regroupent, à l'échelon local, des membres d'une même profession ou d'un même secteur de la vie économique, issus de différentes obédiences maçonniques. Les fraternelles réservées aux entrepreneurs de bâtiment ou à certains magistrats et policiers ont été les plus ouvertement critiquées. Un commissaire de la brigade financière, Patrice Demoly, a même proposé, dans une tribune parue dans une publication syndicale que les policiers, soient tenus de révéler leur appartenance maçonnique pour éviter de suspicions ou doutes contenus de leur pouvoir d'autorité. Pas question, en revanche pour les intéressés de revenir sur cet aspect fondateur. "De Drumont qui a fustigé le complot judéo-maçonnique, aux lois de Vichy qui ont interdit la maçonnerie, nous avons souvent été menacés ou rejetés", rappelle un membre de la Grande Loge de France. Reste qu'aujourd'hui, les francs-maçons britanniques, qui sont tout de même les fondateurs, évoquent sans problème leur appartenance et la font même figurer sur leurs cartes de visite. Un frère français avance une autre explication plus nationale: "La France est un pays pudique, se révéler pourrait entraîner, pour un certain nombre de nos frères, des problèmes dans leur vie professionnelle." Au-delà des idées fausses que peut

Éditorial

Comment peut-on être persan ?

"Comment peut-on être franc-maçon aujourd'hui ?" Une manière, en quelque sorte, de paraphraser la formule, faussement naïve, de Montesquieu : "Comment peut-on être persan ?"

On peut en effet s'interroger sur la raison d'être, le pourquoi et le comment de l'appartenance maçonnique. Au-delà de l'objectif individuel et réel de recherche de spiritualité laïque et d'épanouissement personnel, il faut surtout en retenir la capacité à participer et la volonté d'enrichir et de faire avancer le débat public. Laïcité, Sécurité sociale, IVG, autant d'avancées sociales et sociétales auxquelles les mouvements maçonniques ne sont pas étrangers. Et on ne peut que s'en féliciter. Mais, au-delà des images d'Epinal attachées aux rituels, on peut néanmoins - au XXI^e siècle et en France -, s'interroger pour savoir si le culte du secret et le refus de la mixité ne présentent pas plus d'inconvénients que d'avantages. Et ne risquent pas d'écarter de nombreux talents de tels laboratoires d'idées et de réflexion.

PS. Sans être pour autant "initié", et pour reprendre la formule politiquement correcte, "je ne suis pas éloigné de ce monde". C'est-à-dire sympathisant, comme peut l'être tout responsable éditorial d'un journal d'analyse et de réflexion en matière politique, économique et sociale, à l'égard de toutes les formes d'associations plaçant l'humain au cœur du débat républicain.



Ceci est d'ailleurs l'occasion de rappeler, si besoin était, l'équation "idéologique" qui guide chaque semaine *Le nouvel Economiste* dans ses choix éditoriaux, ses interprétations et ses jugements : "capitalisme durable + libéralisme responsable (dans sa dimension progressiste) + solidarité républicaine (dans sa capacité redistributive) = Humanisme".
Henri J. Nijdam

Le nouvel Economiste

Entreprises, Affaires publiques, Economie sociale

"Le journal des Pouvoirs d'aujourd'hui"
Economique, administratif, politique, social, judiciaire, intellectuel, spirituel, médiatique.

5, passage Piver - 75011 Paris
Henri J. Nijdam, Président directeur de la publication
henri.nijdam@nouveleeconomiste.fr

Gaël Tchakaloff, Directrice déléguée
gael.tchakaloff@nouveleeconomiste.fr

E-mail : prenom.nom@nouveleeconomiste.fr
Abonnements : abonnements@nouveleeconomiste.fr
1 an 149 € ht (152,13 € TTC)

Editorialistes

Michèle Cotta, Henry Lauret, Jean-Luc Mano, Sylvie Pierre-Brossolette, Gaël Tchakaloff

Rédaction - Tél. 01 58 30 83 63 - Fax 01 58 30 64 65 - Directeur de la rédaction : Henri J. Nijdam. Rédacteurs en chef : Patrick Arnoux (83 61), Philippe Plassart (83 62). Rédacteurs en chef adjoint : Caroline Castets (85 54), Jean-Michel Lamy (87 89). Grands reporters : Franck Bouaziz (88 05), Yves Derai, Jacques Secondi (85 56). Reporter : Benoît Delmas (85 93). Journalistes : Sovanny Chhun (89 00), Nelly Jones (89 00), Vera Kant (89 00), Edouard Laugier (85 53), Julien Tarby (85 94). Maquettiste : Alexis Duport (63 77). Correction - révision : Sophie Lamotte d'Argy. Site Internet : Aurélie Percheron. Création : Draftgraphic. Edition papier & numérique, développement et annuaire : Basile Escoffier (BWE Concept).

Marketing - diffusion - abonnements - Tél. 01 75 444 100 - Fax 01 75 444 119 - Laurie Lambert (102), Sylvia Lamhene (Marionne Conseil), Juliette Mesnil (100).

Marketing - publicité - Directeur de la publicité : Jean-Baptiste Leprince (01 75 444 105). Equipe commerciale : Delphine Baudy (109), Antoine Fonsagrave (110), Olivia Garson (107), Jonathan Grain (111), David Marquis (108). Djénéba Diaby (114). Etudes & media-planning : Jeanne Arnaud (106), Célia Parigot (113), Danièle Saracino (112). Fax : 01 75 444 119. *Publicité régionale et secteur Enseignement et Formation* : Régie Media Communication, 38, rue de Bassano 75008 Paris, tél 01 47 20 56 27 - fax 01 47 20 39 13 - Mail : regie.media@wanadoo.fr. *Publicité Internationale* : Veritas Communications, tél. 01 42 79 51 73, courriel : info@gscveritas.com; Mediamonde, Paris, tél. 01 53 75 09 75.

Administration - comptabilité - Tél. 01 75 444 104 - Fax 01 75 444 118 - Rabia Laredj (104), Saleha Medj (103)

Le nouvel Economiste est édité par Publications du Nouvel Economiste, S.A. au capital de 1 844 633 euros. Imprimé en Espagne : Rotimpres, C/Pla. de l'Estany S/N, Poligon Casa Nova, 17181 Aiguaviva. Dépôt légal : janvier 1993. Numéro de commission paritaire : 0910C85258. ISSN : 0395-6458. Principal actionnaire : Financière Nouvel Economiste S.A. [Média capital (HJ Nijdam), Compagnie Européenne des Médias (J. Abergel), Triple A (P. Pelletier), Dantan].



Le journal des pouvoirs d'aujourd'hui

Les preuves pour 149 €*

Abonnement 1 an

* 152,13 € TTC

Le nouvel Economiste
5, passage Piver - 75011 - Paris
Tél. : 01 75 44 41 00 - Fax : 01 75 44 41 19
abonnements@nouveleeconomiste.fr



L'Amérique a retrouvé sa marque. Cela suffira-t-il à redorer son blason ?

véhiculer cette tradition de discrétion, elle ne permet pas, en outre, de "labelliser" le travail de francs-maçons. Difficile, en effet, de revendiquer la paternité d'une proposition ou d'une réflexion mûrie dans une loge si l'on ne peut en faire état. La non-mixité de la franc-maçonnerie apparaît aussi, en ces temps de parité, comme une donnée difficilement compréhensible. La présence des femmes, dans une loge masculine, interviendrait sur la concentration et la solennité des travaux, du fait des phénomènes de séduction. Seule, une obédience - le Droit humain - a franchi le Rubicon en ac-

ceptant d'initier des femmes. Résultat, des "sœurs" ont créé leur propre obédience : La Grande Loge féminine de France (GLFF), forte de 12 000 membres. C'est semble-t-il l'une des plus dynamiques, qui multiplie rencontres avec les politiques et colloques, comme celui qu'elle organise le 8 mars sur le thème de la bioéthique. Si les interrogations sur la mixité et le secret n'affectent pas le recrutement dans les loges, la franc-maçonnerie ne peut cependant faire l'économie d'une réflexion sur son évolution, à l'aube du XXI^e siècle. D'autant qu'une concurrence d'un

genre différent s'est invitée. "L'explosion des nouvelles technologies de l'information a pour conséquence que le savoir est dans tous les milieux. Sur Internet, l'intelligence et les idées circulent sans passer par les intermédiaires que sont les loges, comme ce fut le cas pendant longtemps. Si je veux me connecter avec un professeur de Stanford, il me suffit de trois clics de souris. Dans ces conditions, peut-on encore considérer que la franc-maçonnerie est un laboratoire d'idées ?" s'interroge Alain Graesel, le Grand Maître de la Grande Loge de France. Internet va-t-il contraindre la franc-maçonnerie à passer de l'ombre à la lumière ?

CHIFFRES REVELATEURS

5 obédiences regroupent 90 % des francs-maçons

Officiellement le **Grand Orient de France (GO)** compte 48 000 membres répartis dans 1 200 loges. Il fonctionne avec un budget de 9,2 millions d'euros et 25 permanents à son siège. Sa filiale immobilière possède 90 000 m² sur 104 sites différents. La cotisation moyenne est de 300 euros/an.

La **Grande Loge nationale de France (GLNF)** revendique 41 000 membres, 1 513 loges et 15 millions d'euros de budget (cotisation moyenne 400 euros). Son siège compte 18 permanents. Les membres se réunissent dans 350 temples dont la plupart sont détenus par des SA dans lesquelles les frères sont actionnaires.

La **Grande Loge de France (GLF)** recense 30 000 membres et 800 loges. La cotisation moyenne est de 330 euros. Le patrimoine de la GLF est de 75 sites, détenus en pleine propriété. Le budget annuel est de 6,5 millions d'euros.

La **Grande Loge féminine de France (GLFF)** dénombre 12 500 sœurs. Elles officient dans 407 loges et disposent d'un budget de 3,7 millions d'euros.

F.B.

Avis d'experts

Faut-il lever la règle du secret ?

Michel Payen,
Grand Maître du "Droit humain".

"Le Droit humain est favorable à ce que ses membres ne cachent pas leur qualité de franc-maçon"

Il me semble qu'il faut examiner cette question du secret en franc-maçonnerie sous trois angles. Le secret est d'abord celui des tenues en loge et des rituels suivis pendant ces réunions. Il s'agit là d'un secret de polichinelle qui s'étale dans nombre d'ouvrages que chacun peut se procurer chez de nombreux libraires, y compris dans les li-

brairies spécialisées qui sont libres d'accès. Le secret est ensuite celui d'appartenance. Le Droit humain est favorable à ce que ses membres ne cachent pas leur qualité de franc-maçon car il défend des valeurs dont on peut être fier, elles transcendent les diversités contingentes et permettent à tous les êtres humains de s'accorder sur ce qui est bon pour vivre ensemble le plus harmonieusement possible. Bien évidemment chaque frère et chaque sœur du Droit humain est libre de se dévoiler ou non et aucun autre membre n'est autorisé à le faire à sa place. Enfin, le secret est aussi celui de l'initiation qui constitue une expérience personnelle dont la



D.R. "Le secret est aussi celui de l'initiation (...) C'est certainement le seul secret qui ne puisse être levé".

résonance profonde et intime est difficilement communicable. C'est certainement le seul secret qui ne puisse être levé.

François Stifani,
Grand maître de la Grande Loge Nationale de France.

"Au-delà des Eglises, les miasmes de l'accusation vichyssoise du complot judéo-maçonnique ne sont pas totalement dissipés"

La Grande Loge Nationale Française (GLNF), en tant qu'institution, s'est engagée résolument dans une politique d'ouverture et de communication pour ne plus laisser ses détracteurs dire ce qu'elle est... ou plutôt ce qu'elle n'est pas ! Elle se refuse toutefois clairement à une "Maçonnerie de place publique". En tant qu'Ordre initiatique, son rôle est d'accompagner les frères sur la voie de leur réalisation spirituelle et de leur permettre de se construire dans leur intimité.

"Un homme en construction", c'est exactement la devise qui caractérise tout franc-maçon tout au long de sa vie. Voilà le secret de sa démarche. Mais pour autant doit-il révéler son affiliation à l'extérieur ?

La réponse est clairement négative tant au niveau des grands principes posés

aussi bien par la convention européenne des droits de l'homme que par les règles de droit interne qui garantissent le respect de la vie privée et de la liberté de conscience.

La Cour européenne des droits de l'homme considère que "compte tenu des répercussions négatives" la déclaration d'appartenance à une loge constitue une ingérence dans le droit de son membre appelé franc-maçon à sa liberté d'association et qu'elle constitue une discrimination dès lors que cette obligation déclarative ne s'appliquait pas aux membres d'autres associations. Depuis près de trois siècles, des hommes de tous horizons sociaux et professionnels s'engagent à donner vie à l'idéal maçonnique. La liberté de cette démarche et son authenticité, qui s'affranchissent des tabous sociaux, reposent sur la discrétion. Il n'empêche que les sociétés occidentales, en particulier celles qui ont été marquées par une autorité religieuse forte et structurée, c'est tout particulièrement le cas de l'Italie, mais aussi dans une moindre mesure de la France, sont mal à l'aise vis à vis de la Franc-Maçonnerie à laquelle elles font grief de cultiver le secret à la



D.R. "La Cour européenne des droits de l'homme considère que la déclaration d'appartenance à une loge constitue une ingérence dans le droit de son membre à sa liberté d'association".

fois de l'identité de leurs membres et de ses travaux. Au-delà des Eglises, les miasmes de l'accusation vichyssoise du complot judéo-maçonnique ne sont pas totalement dissipés puisqu'il est des concitoyens qui croient ou donnent à penser que les francs-maçons sont prompts à se livrer à des activités contraires au fonctionnement démocratique et républicain des institutions et à la transparence des affaires. Mais, savent-ils que cette attitude est incompatible avec l'idéal républicain dont ils se réclament ? L'Etat de droit doit l'emporter sur le besoin de rechercher des boucs émissaires.

Pierre Lambicchi,
Grand Maître du Grand Orient de France.

"En Grande-Bretagne, les francs-maçons sont obligés de se dévoiler lorsqu'ils sont fonctionnaires. En France, cela influencerait sur le déroulement de carrière"

Le secret de notre pratique et de notre engagement est tellement individuel et personnel qu'il ne sera jamais levé. Chacun trouve dans notre démarche initiatique ce qu'il recherche et ce qui l'y amène. Je m'oppose d'ailleurs à ce que

l'on puisse tourner des images lors de nos réunions. Ces moments ne peuvent être compris que par ceux qui ont subi l'initiation et donc ne regarderont pas ces moments comme une pièce de théâtre. Le secret de l'appartenance n'est pas de notre fait. Quand la franc-maçonnerie a été créée au XVIII^e siècle, nous avions pignon sur rue. L'Eglise n'a pas vu d'un bon œil cette philosophie fondée sur la théorie des lumières et a demandé l'exclusion de la franc-maçonnerie. Nous sommes alors entrés dans la clandestinité. Maintenant que la démocratie est bien installée, nous pouvons nous dévoiler et devons faire passer des messages, mais il ne faut pas que ce soit



D.R. "L'église n'a pas vu d'un bon œil cette philosophie fondée sur la théorie des lumières et a demandé l'exclusion de la franc-maçonnerie."

systématique. En Grande-Bretagne, les francs-maçons sont obligés de se dévoiler lorsqu'ils sont fonctionnaires. Si tel était le cas en France, cela influencerait sur le déroulement de carrière.

Alain Graesel,
Grand Maître de la Grande Loge de France.

"La République garantit à chacun le secret de l'isolement. Elle garantit également à chacun le secret de convictions qui relèvent du domaine privé"

Chaque maçon, tout en ayant le droit de révéler sa propre appartenance, n'est pas autorisé à "dévoiler" l'appartenance d'un autre.

Cette mesure, qui trouve son origine dans des textes du XVIII^e siècle, a été réactivée lors de la période de 1940 à 1945 par la promulgation des lois de Vichy, qui poursuivait les maçons.

Elle revendique aujourd'hui la même discrétion que celle dont chacun peut éventuellement entourer ses convictions philosophiques, politiques ou religieuses.

La République garantit à chacun le secret de l'isolement et c'est une des conditions de l'exercice démocratique. Elle garantit également à chacun le secret de convictions qui relèvent du domaine privé.

Personne n'est inquiet pour ses opinions politiques ou religieuses aussi longtemps que celles-ci respectent les lois de la République. Il est satisfaisant qu'il en soit également ainsi pour l'appartenance à une loge.

On peut d'ailleurs souligner :



D.R. "Chaque maçon, tout en ayant le droit de révéler sa propre appartenance, n'est pas autorisé à 'dévoiler' l'appartenance d'un autre."

1. Qu'un casier judiciaire vierge est obligatoire pour qui veut postuler à l'entrée dans une loge de la GLDF ;

2. Que lorsqu'un maçon de la GLDF est condamné en dernier ressort par la justice pénale, l'obédience met en œuvre des dispositions visant à le radier.

Et si un maçon ne respecte pas les lois de la République, il est normal et même souhaitable que la plus extrême rigueur lui soit appliquée. Cela ne signifie pas pour autant que les noms des 140 000 maçons français (hommes et femmes) devraient être publiés plus que ne le sont les noms de personnes appartenant à un parti politique, une confession religieuse ou une association 1901 fonctionnant - à l'instar de la Grande Loge de France - en parfaite conformité avec les lois républicaines, qui protègent à la fois l'exercice public de la démocratie et le caractère privé des convictions de chacun.

Yvette Nicolas,
Grande Maîtresse de la Grande Loge féminine.

"La franc-maçonnerie est une société 'discrète' même si elle s'ouvre de plus en plus"

De quel secret s'agit-il ? La franc-maçonnerie est un ordre initiatique et en tant que tel ne relève que de l'intime de chacune et de chacun. Il me semble que, derrière cette question, allusion est faite à la mauvaise réputation dévolue aux "sociétés secrètes" (sectaires). Or, la franc-maçonnerie est une société "discrète" même si elle s'ouvre de plus en plus - la preuve en est que vous nous avez rencontrés et que nous avons répondu à vos questions en toute simplicité. Cependant l'Histoire nous montre que, pendant de nombreuses années et dans de nombreux pays, les franc-maçons et les francs-maçons ont payé très cher, par des persécutions de tous ordres, leur goût



D.R. "Aujourd'hui encore, une certaine prudence reste indispensable pour beaucoup d'entre nous."

affirmé pour la liberté de pensée et leur refus de tout dogmatisme et de tout fanatisme. A noter qu'aujourd'hui encore, une certaine prudence reste indispensable pour beaucoup d'entre nous.

Géoptimisation

La vision 360° qui optimise votre activité

Optimisation des performances par une utilisation intelligente et systématique de l'information géographique, dans la stratégie marketing ou au quotidien pour les tâches opérationnelles.

L'ENTREPRISE

Fondée en 1990, GeoConcept SA est spécialisée dans la conception et l'édition de **technologies d'optimisation géographique pour les professionnels**. Propriétaire de son Système d'Information Géographique (SIG), GeoConcept est aujourd'hui reconnu à l'échelle mondiale.

En combinant l'information géographique avec des outils de recherche opérationnelle et d'optimisation, il est désormais possible d'améliorer l'efficacité des entreprises et des organisations. GeoConcept SA a donné à cette technique le nom de **Géoptimisation** : véritable optimisation des activités par l'intégration intelligente de l'information géographique.

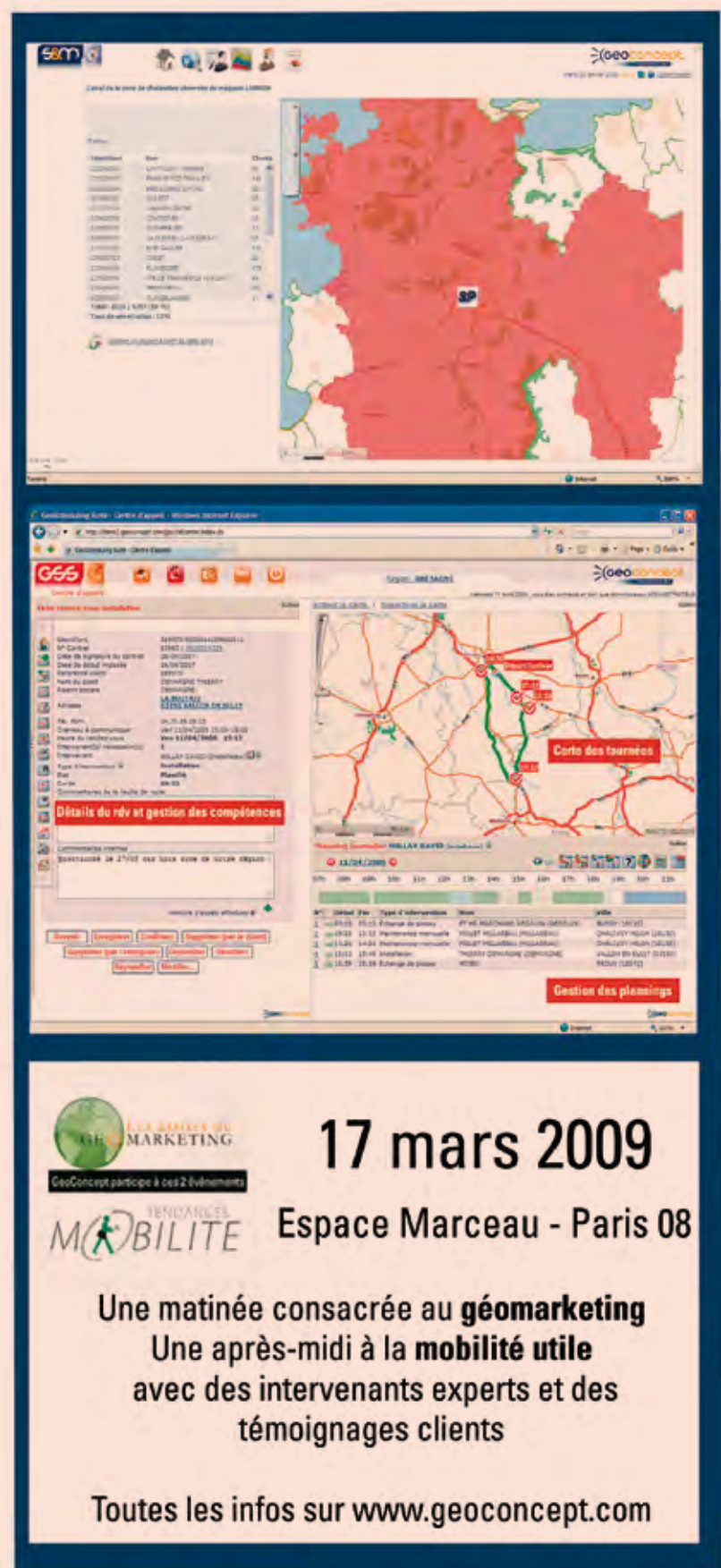
LES OFFRES

Solutions de géomarketing : Sales & Marketing est dédié aux études géomarketing avec une déclinaison web de la solution pour un usage opérationnel et un apprentissage immédiat.

Solutions d'optimisation de la mobilité des professionnels : avec la GeoScheduling Suite, passez moins de temps sur la route et plus en clientèle, optimisez les déplacements et les plannings, avec des gains directs substantiels.

LES REFERENCES

GeoConcept a séduit de prestigieux clients dans des secteurs d'activité très variés : Atisreal, Botanic, Boulanger, Chronopost, Crédit Mutuel, Darty, EDF, France Loisirs, Groupe Saint Gobain, HSBC, JC Decaux, Ludendo, MAAF, Orange, PSA Peugeot Citroën, Renault, Royal Canin, Société Générale, Schiever, Truffaut, Vivarte...



17 mars 2009
Espace Marceau - Paris 08

Une matinée consacrée au **géomarketing**
Une après-midi à la **mobilité utile**
avec des intervenants experts et des témoignages clients

Toutes les infos sur www.geoconcept.com



Entre les lignes par Henry Lauret

La potion Obamix arrive

Les banques chancellent, la récession gagne. La relance patine. Les marchés se vengent.

Maintenant que la salle des fêtes est baylée et le champagne évaporé, on brûle d'entendre la nouvelle voix de l'Amérique. Comme dit le romancier C. McCann, Obama a sûrement "déchiré le job le plus ingrat". Et si le comique W.C. Fields était encore de ce monde, il dirait probablement qu'un homme qui se réclame de Luther King et de Lincoln, qui danse comme les Jackson Five, veut unir les couleurs de l'Amérique, protéger le chômeur, la veuve, l'orphelin, les martyrs des subprimes, les homos et les mécanos de la General Motors, cet homme-là ne peut pas être tout à fait mauvais. Changement de lune. Obama tient son monde dans ses mains, pas le monde. Va-t-il vraiment surprendre ? On verra, après les 100 jours. C'est sûr, il joue gros sur ses premières décisions... Vu les circonstances, on saura vite si les fleurs tiennent la promesse des fruits. Si le tombeur d'Hillary Clinton et de John McCain va faire un grand président. Devenir Lincoln, Roosevelt. Ou n'être que Carter.

Sa manière d'empoigner la crise économique en dira plus long que l'inimitable "embrassons-nous folle ville" des dernières heures de liesse. Jusqu'ici, force est de constater qu'Obama n'a pas réveillé l'enthousiasme des marchés ! Difficile de lui en faire grief. La crise, a-t-il scandé devant le Congrès, "n'est pas un accident de l'Histoire". Elle est la conséquence de "l'irresponsabilité profonde" des requins de la finance et des politiques

Si le tombeur d'Hillary Clinton et de John McCain va faire un grand président. Devenir Lincoln, Roosevelt. Ou n'être que Carter

qui ont laissé faire. Style direct. Genre sûr de lui. Pensée claire. A New York, Washington et Chicago, certains comprennent qu'il ne fera pas bon se refléter dans le miroir de la crise. Après les bonnes manières, il faudra que des têtes tombent, et pas seulement celle de l'emblématique Madoff, précise un commentateur très en vue à la Maison Blanche.

L'heure des comptes a sonné

Selon lui, l'heure des comptes a déjà sonné, et pas seulement celle des bilans pour les banques et assimilés. Une Amérique "rédemptrice" et minée par le chômage de masse aura besoin de symboles. Obama le pense aussi. Un juge à la Cour suprême, francophone et francophile, en rajoute. Ce vieux démocrate n'écarte pas l'hypothèse de procès en responsabilité touchant le gratin de la classe politique et les têtes couronnées de la haute administration Bush. Déjà, l'impitoyable machine juridico-judiciaire s'est mise en branle, excitée par l'odeur des milliards. Déjà, les meneurs des class-actions n'hésitent pas à prédire qu'on ira bien au-delà de Wall Street pour purger les années Bush, et que les Cheney, Rumsfeld, sur l'Irak, voire les Greenspan et compagnie, sur la finance, ne sont pas quittes. Rien, "rien n'est à exclure" dans un pays brisé, crédule, violent, revancharde, où les esprits s'inquiètent de tout, de la prolifération des soupes populaires comme de la douleur d'un Steve Jobs, l'oracle d'Apple.

Psychodrame collectif, règlements de comptes, procès en place

publique ? En attendant, Obama et les grands de la planète doivent redresser la course d'un jumbo qui continue de joyeusement piquer du nez. Le premier constat de début 2009, c'est déjà que les plans de soutien des Etats sont loin, bien loin, de rétablir les conditions de la confiance ! Deux mots de météo : l'Europe prévoit officiellement un recul du PIB de l'ordre de 2 % cette année. L'accélération du malaise économique et social est sidérale aux Etats-Unis. La production industrielle a dévissé (- 8 %) au Japon en fin d'année. Et quand on connaîtra les vrais chiffres des Chinois, on aura confirmation de l'inexorable effondrement des commandes mondiales.

C'est donc dans l'air du temps : la récession gagne, l'efficacité de la politique des Etats fait débat, et les marchés ont la tête dans le seau. La crise, calcule le BIT (Bureau international du travail) à Genève, devrait accroître de 30 millions le nombre des chômeurs cette année. La statistique mondiale, si tant est qu'elle ait un contenu et un sens, dépasserait le seuil historique de 220 millions de sans-emplois. Les montants injectés dans la lessiveuse globale devraient, eux, taquiner les 7 000 milliards de dollars. Certains parient sur beaucoup plus, de l'ordre de 10 000 milliards quand on fera les vraies additions. Soit.

Mais pour quel résultat, sachant que l'argent consacré au sauvetage de la finance et de l'industrie n'a que très partiellement limité les dégâts ?

Faut-il persévérer, accélérer ?

Il faut surtout apporter une "solution politique à cette crise bancaire et financière qui a été traitée de façon trop technicienne par les Américains", répond Ronald Cohen, fondateur d'Apax Partner et ci-devant conseil au 10 Downing Street. Cohen décerne un bonnet d'âne à Bush et Paulson. Et un bouquet à Gordon Brown Gordon Brown qui est pourtant dans un état apocalyptique, qui peine à sauver ses banques et l'épargne des sujets de Sa Gracieuse Majesté malgré les 450 milliards d'euros déjà engagés. Le Royaume

Faut-il que les princes aient perdu la boule pour prêter l'oreille à ceux qui, de Cohen à Messier, prêchent aujourd'hui le contraire de ce qu'ils vantaient hier...

Uni tutoie le pire depuis la Guerre et l'éviction de Winston Churchill par l'improbable Clement Attlee. Ronald Cohen, pas franchement optimiste (il serait bien le seul !), redoute une rechute boursière : les entreprises ont été survalorisées. Les investisseurs ont été grugés. "C'est l'heure de la vengeance des marchés..." On parierait bien, en effet, sur un février noir. Mais faut-il que les princes aient perdu la boule pour prêter l'oreille à ceux qui, de Cohen à Messier et quelques autres "financiers essayistes" du même tonneau, prêchent aujourd'hui le contraire de ce qu'ils vantaient hier...

La pudeur n'est plus ce qu'elle était. A l'inverse, les leçons générales de Keynes et de son disciple Minsky sont d'actualité. Retenons ce qui nous intéresse : en temps de récession, les Etats se doivent de relancer l'économie. Ils sont même fondés à dépenser au-delà de leurs moyens pour éviter d'aggraver la syncope sociale et nourrir la dépression. Le défi de court terme est

de soutenir la demande globale, rétablir la santé mondiale, mais, on a eu aussi le loisir de l'apprendre depuis Keynes, il est hautement souhaitable de ne pas tuer le convalescent dans l'œuf. Cette crise, écrit Angela Merkel, nous concerne tous. "La maîtriser ne peut être qu'une mission commune." Or la relance des Etats, moutonnaire à souhait, donne l'impression de parer au plus pressé et de la jouer local.

Barack Obama lui-même parle d'un plan "américain" de redressement et réinvestissement, comme si l'Amérique était seule au monde et que les milliards étaient à la fois les tranquillisants du peuple et une garantie pour la prospérité. Il va lui falloir convaincre les républicains, férocelement hostiles à l'intervention de l'Etat. Obama engage 5% de déficit. Il en faudrait le double. Certains aficionados lui suggèrent de prendre le taureau par les cornes et monter à 30%. Une économie de guerre ! La planche à billets chauffe, mais gare aux lendemains des finances publiques : comme nous, les Américains vont devoir casquer, en prélèvements, impôts, pouvoir d'achat, apathie. Dire le contraire relève de l'escroquerie politique ! Obama promet la Lune et les dollars des autres. Le rétablissement sur la durée est possible, à condition, d'une part, de cantonner la dette ; d'autre part, de privilégier les investissements structurels, l'adaptation au monde de demain. Le Japon est un contre-modèle à méditer : depuis 14 ans, Tokyo essaye d'apurer "sa" crise financière à grand renfort d'investissement public (plus de 5 500 milliards de dollars !), d'argent gratuit et en jouant l'emprunteur et acheteur de dernier ressort. Résultat : l'archipel a été bien bétonné, mais la croissance n'a pas reparu et l'endettement a pu dépasser 160%.

Quant à Nicolas Sarkozy

"Cultive ce qu'on te reproche, car c'est toi", professait Cocteau. La chancelière d'Allemagne, et c'est encourageant pour une Europe de la diplomatie à six qui se bouge, accompagne Sarkozy et Brown sur le théâtre de Gaza où Israël impose son cessez-le-feu. Mais Angela Merkel n'oublie pas de marquer sa différence sur la scène financière. Bien qu'élevée en ex-RDA, elle est tombée dans la marmite budgétaire. Sa croissance est

Entre Brown et Merkel, entre relance ou réforme, Sarkozy n'a pas vraiment choisi

victime de l'export, mais ses 80 milliards de relance (3% du PIB) iront à l'enseignement, la formation, le haut débit, le bâtiment, le climat. Pas à la baisse d'impôts. "Notre tour de force des budgets publics est possible (...) parce que nous avons pris soin ces dernières années de mener une politique de stabilisation."

Berlin s'engage, dans la Constitution, à réduire l'endettement. Et notre chancelière de rappeler à la cantonade les règles du pacte de stabilité qui scelle l'euro ! Entre Brown et Merkel, entre relance ou réforme, Sarkozy n'a pas vraiment choisi. La crise fera office de juge de paix. Le déficit 2009 avoisinera 5 % du PIB. La facture finale sera corsée. Obama, Sarkozy, Brown, Merkel sont dans un même bateau... Pour connaître la suite de l'histoire, un peu de patience et beaucoup de milliards !

Faits révélateurs

par Pascal Lorot

La guerre du gaz russo-ukrainienne de cet hiver laisse un goût amer aux dirigeants de l'Europe. Elle a pleinement démontré la dépendance de l'Union à l'égard du gaz russe et son incapacité à peser véritablement sur ses deux grands voisins orientaux. Maintenant que le conflit semble en passe d'être résolu (au moins provisoirement), il est utile d'en tirer les premiers enseignements.

La raison du déclenchement de ce conflit, rappelons-le, tenait à la volonté de Moscou d'augmenter les tarifs du gaz vendu à Kiev. Alors que le prix européen du gaz est aujourd'hui de quelque 450/470 dollars (les mille mètres cubes), Moscou souhaitait augmenter le tarif appliqué à Kiev de 179 dollars à 250 dollars, soit un niveau qui reste largement en dessous des niveaux pratiqués en Europe. Kiev a refusé, d'où la crise. Il est clair que si un réajustement progressif vers les niveaux européens n'est pas acté et respecté par l'Ukraine, l'année prochaine (ou avant) nous aurons un autre conflit...

GEOPOLITIQUE

Guerre du gaz : simple armistice

Une Ukraine un peu plus discréditée face à une Russie confortée devant une Europe simple spectatrice : ce nouvel épisode riche d'enseignements est appelé à se renouveler.

Le raisonnement de Moscou est imparable : Kiev souhaite s'arrimer à l'Europe et surtout à l'OTAN. Soit ! Mais alors il n'y a plus aucune raison pour que la Russie lui maintienne le béné-

renforcer l'image ambiguë de l'Ukraine, par où transite 80 % du gaz russe à destination de l'Europe, à savoir celle d'un pays instable politiquement et peu fiable en affaires. La route vers

Cette "guéguerre" confère une formidable légitimité aux projets alternatifs NorthStream (sous la Baltique) et SouthStream (sous la mer Noire) initiés par des firmes européennes et... Gazprom

fice du régime privilégié hérité de l'Union soviétique.

Kiev est le grand perdant de ce conflit du gaz. En décidant de détourner à son profit des flux qui étaient destinés aux clients européens de Gazprom, et ce dès le début du différend, le président ukrainien Viktor Ioutchenko, en désaccord avec son Premier ministre, n'aura fait que

l'Europe et l'OTAN risque d'en être d'autant plus longue pour cet Etat tampon.

Ensuite, la "guéguerre" russo-ukrainienne confère une formidable légitimité, aux yeux d'une Europe jusque-là sceptique, aux projets alternatifs NorthStream (pipe sous la Baltique reliant directement la Russie à l'Allemagne) et SouthStream (gazoduc sous la mer Noire reliant



là aussi la Russie cette fois-ci aux Balkans), deux projets initiés par des firmes européennes et... Gazprom. La sécurité d'approvisionnement de l'Europe, fragilisée ces derniers jours, passe incontestablement par la diversification des routes gazières et donc la construction de nouveaux gazoducs. Là aussi, la Russie (26 % des besoins des pays de l'Union, près du tiers des réserves mondiales) apparaît incontournable à bien des égards.

Certains pays d'Europe orientale prônent le recours au nucléaire pour diminuer leur dépendance énergétique à l'égard de la Russie. C'est là une option certes, mais seulement partielle. Ne soyons pas dupes. Moscou restera l'interlocuteur privilégié de l'Europe pour son approvisionnement en gaz. L'émergence d'une "OPEP du gaz" lors de la réunion du 23 décembre 2008 confirme que la bataille mondiale du gaz ne fait que commencer.

Découvrez le nouveau dispositif d'investissement locatif en loi Scellier !



Bénéficiez d'une
réduction de vos
impôts jusqu'à **37%***
sur 15 ans !

Pour financer votre projet patrimonial,
90%** de nos banques partenaires
ont baissé leurs taux de crédit immobilier
en janvier !

Pour en savoir plus :

www.meilleurtaux.com

*Dispositif Scellier social, engagement locatif de 9 ans, avec prolongation de 2 x 3 ans, réduction supplémentaire de 2 % par an, dispositions légales en vigueur.
**Sous réserve des conditions spécifiques de nos banques partenaires.

Pouvoirs d'aujourd'hui

Economique, administratif, politique, social, judiciaire, intellectuel, spirituel, médiatique

Changement de cap

Xavier Bertrand, nouveau vizir à l'UMP

En quittant la Rue de Grenelle, le ministre du Travail sera-t-il un secrétaire général crédible alors que chacun sait que le vrai décideur se situe à l'Elysée ?



Xavier Bertrand a-t-il fait le bon pari ? En choisissant de quitter le gouvernement pour prendre la direction de l'UMP, il a pris une décision lourde, non dénuée de risques. Aura-t-il autant de poids qu'en étant ministre ? Son image ne pâtira-t-elle pas de son nouveau rôle d'apparatchik en chef ? Sera-

à travers toute la France à la base comme au sommet des fédérations, peut rendre Bertrand incontournable le jour où il faudra voter pour départager les successeurs de l'actuel chef de l'Etat. Pour quelqu'un qui vise les plus hautes fonctions, c'est essentiel. L'ex-ministre peut même devenir très puissant au fil des mois et des années, échappant à l'autorité de Sarkozy. Ce n'est pas le moindre des problèmes pour lui : soit Bertrand réussit à s'imposer, et il agacera en haut lieu ; soit il est transparent, et il agacera tout autant. Avec Nicolas Sarkozy, c'est le défi à relever pour tous ses obligés. On mesurera l'habileté de Bertrand à se sortir de cette tenaille. Il en est capable.

Soit il réussit à s'imposer, et il agacera en haut lieu ; soit il est transparent, et il agacera tout autant. Avec Nicolas Sarkozy c'est le défi à relever pour tous ses obligés.

til un secrétaire général crédible alors que chacun sait que le vrai décideur se situe à l'Elysée ? Toutes ces questions, l'élu de Saint-Quentin se les est posées. Et il a tranché dans le sens que l'on sait parce que, à ses yeux, les avantages l'emportent sur les inconvénients. Maîtriser un mouvement politique est un atout maître dans une carrière politique. Les quatre derniers présidents de la République ont contrôlé un appareil avant d'accéder au pouvoir suprême. Certes, Bertrand ne contrôlera pas tout, puisque Nicolas Sarkozy prendra l'essentiel des décisions. Mais le fait de s'occuper d'un parti à plein temps, d'en connaître le moindre militant, de se faire apprécier

Le second défi qu'il aura à relever est le bras de fer avec Jean-François Copé, dont le chef de l'Etat ne supporte pas l'indépendance. Redevenu député, le rival du président du groupe parlementaire pour 2017 devra déployer des capacités de séduction sur ses pairs alors qu'ils ne rêvent que de s'émanciper de l'Elysée. Cette guéguerre interne devra être livrée sans que cela se voie outrageusement, union oblige. Seul le résultat compte. La récompense devrait arriver ensuite. Si Brice Hortefeux est programmé.



Par Sylvie Pierre-Brossolette

Remarqué

La diagonale du médiateur

L'expert-comptable René Ricol, nommé "médiateur" du crédit. Une digue face à un tsunami ?



"Je suis un homme de chiffres qui n'aime pas calculer."

Sa trêve des confiseurs aura été de courte durée. René Ricol, nommé "médiateur" du crédit par Nicolas Sarkozy pour veiller au bon approvisionnement d'argent frais des PME par les banques – poste sans précédent à la hauteur d'une crise financière aux conséquences inédites et imprévisibles –, même aidé par le réseau administratif, fera-t-il des miracles ? Une digue face à un tsunami ?

Le statut de l'expert-comptable : l'allié fidèle

Expert-comptable : une punition pour élèves doués ? Fort d'une pratique longue de plus de trente ans – un métier qu'il n'a pas vraiment choisi puisque c'est son père qui l'a mis sur la voie – René Ricol éclaire la fonction sous une lumière attrayante, loin de l'image éteignoir que les comptables donnent parfois d'eux-mêmes. "L'expert-comptable est d'abord un homme de conseil, d'écoute et d'assistance des chefs d'entreprise. Il est l'allié fidèle des bons comme des mauvais jours. Son rôle est de réduire la complexité administrative de la vie des affaires. En mettant les données éparses dans le cadre d'analyse comptable, il fournit un instrument de pilotage et d'anticipation qui va bien au-delà d'une simple visée d'optimisation à court terme", explique celui qui accompagne parmi les plus grands patrons de l'Hexagone (Vincent Bolloré, Jean-Charles Naouri, Jean Azéma...). Jusqu'où pousser l'alliance ? Plus possible d'éviter la question après tant d'affaires ayant souligné les faux semblants et l'écart entre les discours et les pratiques. René Ricol, qui fut le grand manitou de la réforme des audits menée au sein de l'Ifac, véritable ONU de la profession – "cela m'a valu une standing ovation" à New York de la part de mes pairs lors de l'assemblée

générale approuvant mon texte" – tente de concilier fermeté et réalisme. "J'ai toujours trouvé l'invocation de la nécessaire indépendance peu opérationnelle et pour tout dire relevant de la pétition de principe outrepassante. Indépendant ; qui peut sincèrement proclamer l'être ? Je milite plutôt pour le concept d'intégrité qui me paraît mieux identifier notre profession. De même, les fonctions de contrôle et de conseil me paraissent être devoir séparées. Lorsque l'on conseille, il est permis d'être partial puisque vous venez en aide à l'entreprise. Le contrôleur est dans une démarche différente puisqu'il est au contraire au service des tiers extérieurs à la société en apportant sa garantie d'expert." En pleine tourmente conjoncturelle, son point de vue, nourri par l'expérience, s'exprime sans détours : "La clé de la résistance, ce sont les fonds propres. On en revient toujours à eux. D'autres facteurs sont à prendre en considération pour évaluer la pérennité d'une société. Le montant de ses investissements notamment dans les nouvelles technologies, dans la formation ou dans le développement durable signent la volonté de l'entreprise à se projeter dans l'avenir. Il y a aussi à mes yeux un quatrième critère souvent décisif : la participation et l'association des salariés et au minimum de l'équipe de management. Il importe que le dirigeant ne soit pas un homme seul intéressé au bon fonctionnement de l'organisation." Un plaidoyer participatif qu'il a fait passer lorsqu'il a relancé l'APCE - l'association pour la création d'entreprise.

L'outil du médiateur : l'arme de dissuasion

Son sujet aujourd'hui est la médiation du crédit que lui a confié au début novembre le président Sarkozy et auquel il consacre 100 % de son temps, en accord avec ses associés de son cabinet d'expertise. Un poste qui le met sous les feux de la rampe. "Je

"Réjouissons-nous que la France ne soit pas tombée dans le tout-libéral, le fait que l'appareil d'Etat puisse répondre présent donne de la force"

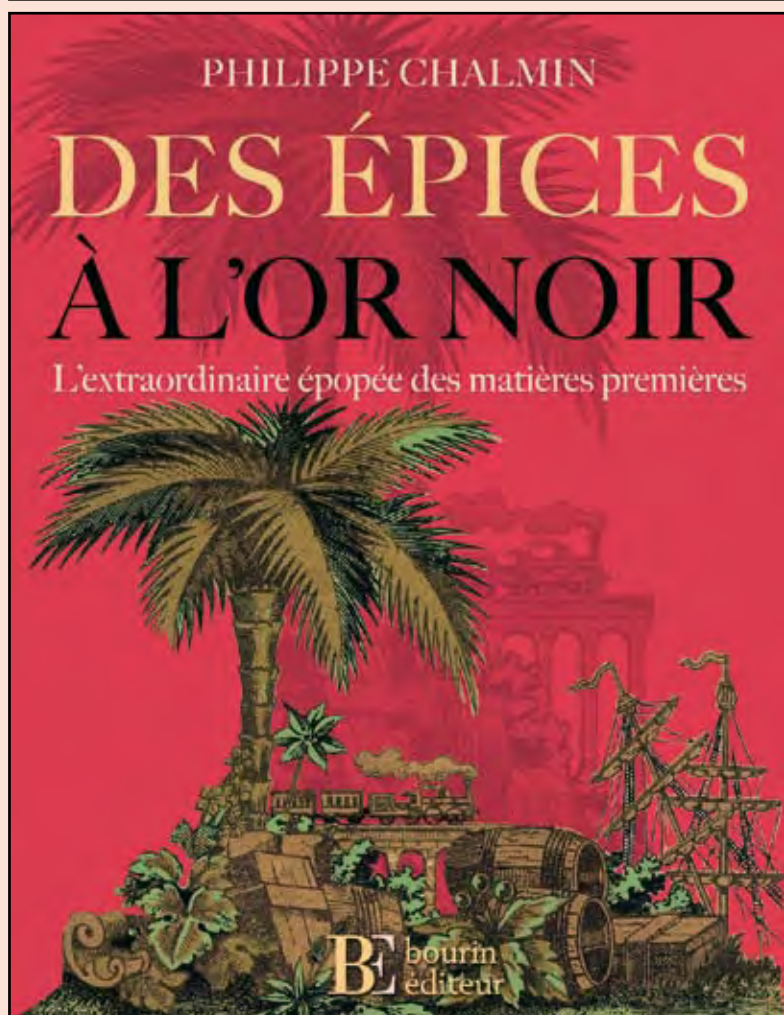
me sens complètement à l'aise dans ce rôle en me mettant plus du côté des entreprises que de celui des banques. Je m'appuie sur les équipes départementales de la Banque de France et des Trésoriers payeurs généraux. Un réseau de compétences publiques près du terrain. Réjouissons-nous que la France ne soit pas tombée dans le tout-libéral, car dans ces circonstances le fait que l'appareil d'Etat puisse répondre présent nous donne de la force", souligne René Ricol. Bilan d'étape : à la mi-décembre, la cellule de médiation avait traité près d'une requête sur trois sur les trois mille reçues dont 65 % avec une issue favorable. Mais René Ricol ne le cache pas : il sait que le pire est sans doute à venir avec l'amplification du recul de l'activité annoncée

par l'Insee durant l'hiver. Et le *modus vivendi* établi début novembre avec les banquiers – maintien des enveloppes de prêts sans demande de garantie supplémentaire, lignes de crédit ouvert entre 3 000 et 5 000 euros en contrepartie de la recapitalisation sur fonds publics - risque de se heurter aux effets de la montée des risques d'insolvabilité et du renchérissement du prix de l'argent. Conduisant à des refus de prêts. "Je n'hésiterai pas à dénoncer les banquiers à Nicolas Sarkozy s'ils refusent à alimenter en argent frais", avait tonitrué René Ricol lors de sa prise de fonction, façon de se rendre populaire. Aujourd'hui, il se montre plus prudent. "J'ai mon franc-parler. Si je vois des aberrations, j'en référerai. On n'en est pas là. Pour gagner la guerre, on a besoin de tous les bataillons et les banquiers en première ligne en ont pleinement conscience." Ses moyens de contrainte sont limités : mettra-t-il les banques recalitrantes à l'amende, ira-t-il jusqu'à les menacer de retirer leur agrément ? Ce serait l'arme de dissuasion fatale. Certes, l'équation n'est pas simple : entre le respect nécessaire des ratios prudentiels et le soutien parfois vital d'entreprises momentanément en difficulté, où se situe le bon niveau de celui qui a le "pouvoir de dire non" ? Et en cas de "crédit crunch", le dispositif Ricol tiendra-t-il le choc ?

Le ressort : la confiance

René Ricol est suffisamment avisé des "mécanismes auto-réalisateurs" pour ne pas faire part publiquement de ses craintes. Affaire de tempérament aussi car l'homme est fondamentalement optimiste. Il donne sa recette naturellement. "Je suis un homme de chiffres qui n'aime pas calculer. Ma carrière a été une suite d'enchaînements plutôt heureux et non véritablement prémédités. J'ai appris à gérer les défis successifs et chaque fois je m'en suis sorti honorablement. Ces expériences m'ont mis en confiance." L'homme trouve aussi son équilibre dans des engagements extra-professionnels et bénévoles – il soutient la rééducation orthophonique pour enfants sourds (sa fille, artiste peintre très inspirée, est elle-même sourde), la Fondation Chirac pour la diversité, la création d'emplois via France Investissement. Il confirme un autre ressort révélé par la presse : "Tous les jours, je retrouvais mon père à 18 heures pour un point sans ordre du jour. Ce lien si particulier m'a fortifié sans doute pour la vie. Tant il est vrai que l'on existe aussi par le regard des autres." Formulé à 57 ans, au faite d'une gloire médiatique qui fait de lui un possible futur ministre, cet aveu d'humanité n'en a que plus de poids.

philippe.plassart@nouveleconomiste.fr



easybusiness
by **KOMPASS**

EB
TITANE



**AVEC L'EASYBUSINESS TITANE
LE STRIKE EST ASSURÉ !**

L'information Marketing et Financière "Tout en un"...

INFORMATIONS MARKETING :

- 200 000 entreprises BtoB
- 540 000 nouvelles informations
- Exports e-mails génériques

DONNEES FINANCIÈRES :

- CA Export, Rentabilité nette, Endettement
- Liens financiers

PERFORMANCES :

- Statistiques
- Cartographie
- Ergonomie

KOMPASS
Connects **business** to **business**

RDV SUR WWW.KOMPASS.FR OU AU 01 43 34 34 34

A voix haute

Mgr Philippe Barbarin,
Cardinal-prêtre de la Trinité des Monts

“J’aime le verbe pouvoir avec un complément d’objet direct derrière”

Confession d’un ecclésiastique hors du commun qui œuvre à réconcilier l’Eglise avec la modernité.



“J’ai été “coaché” - j’assume le mot - pendant quatre mois par un professionnel de l’organisation, Vincent Lenhardt et son équipe. Règle du jeu : critique libre de mes façons de manager mais aucun empiètement sur mon rôle d’enseignement de la foi. La prédication est le cœur de ma mission ; là, les “coachs” ne sont pas compétents.”

Par Philippe Plassart

Un agenda à coup sûr plus chargé que beaucoup de ministres ou de PDG, à la limite permanente de la surcharge, un tempérament fougueux et enthousiaste dont on peut deviner que beaucoup de ses ouailles peinent à le suivre, une intelligence si fine et rapide qu’elle n’hésite pas parfois à manifester son impatience. Monseigneur Philippe Barbarin, personnalité assurément hors du commun, met toute son énergie au service de l’un des évêchés les plus grands de France, celui de Lyon. Son objectif : ancrer l’Eglise de France dans la réalité de la société française, ici et maintenant.

Son objectif : ancrer l’Eglise de France dans la réalité de la société française, ici et maintenant

Une finalité qu’il poursuit en recourant aux “recettes” du management des entreprises – il avoue sans gêne avoir recouru au service d’un coach – mais sans jamais sacrifier à la vocation première du religieux, celle d’intercesseur avec la spiritualité. Il émaille son propos de citations de la Bible ou des Evangiles. Il dispose pour cela en permanence d’un bréviaire à portée de main qu’il feint de feuilleter pour s’en inspirer, bien qu’il en connaisse à l’évidence le contenu par cœur. Une façon quasi physique d’affirmer sa singularité, homme parmi les hommes.

Entre évêque aujourd’hui par rapport à hier n’a plus rien à voir. A Lyon, il y a cinquante ans, on ordonnait cinquante prêtres par an, les séminaires étaient archi-pleins, les paroisses “craquaient”. Le contexte a radicalement changé. Nous vivons une période d’asthénie spirituelle. Mais en même temps, on sent une demande forte de repères. Les circonstances ont évolué mais la direction reste identique : transmettre et faire fructifier le même trésor, cette force d’amour et cette Parole qui a un don de vie. Là est la raison d’être de l’Eglise. En tant que pasteur, l’évêque doit être en priorité auprès de ses brebis, de tous les fidèles, des enfants, des malades, des prisonniers... mais il a aussi une mission de prière et d’intercession auprès du Christ pour tous les hommes. Au départ, Jésus s’est entouré de douze apôtres. Deux mille ans plus tard, les 5 000 évêques de par le monde sont leurs successeurs, et à Lyon, je suis l’un d’entre eux.

L’évêché comme organisation

Le diocèse de Lyon regroupe environ 1 300 000 catholiques autour de 150 paroisses, avec environ 400 prêtres... Cela requiert une véritable organisation. L’Eglise se doit de rendre des comptes et de respecter les règles de droit. Il n’y a pas de place pour l’approximation. Nous sommes attentifs à agir de plus en plus en professionnels. Face à des coûts de fonctionnement élevés - intendance,

“Il n’y a pas de place pour l’approximation.

Nous serons attentifs à agir
de plus en plus en professionnels”

entretien des bâtiments - les ressources d’un diocèse doivent suivre, surtout si l’on veut financer des projets, telle la construction d’un nouveau séminaire dont la facture s’élève à 12 millions d’euros. Les ventes de biens nous ont permis d’en recueillir 9 ; pour les 3 manquants, nous avons lancé une collecte avec l’aide de profes-

sionnels. Une démarche novatrice, assez éloignée de la culture traditionnelle de l’Eglise. Pour un évêque, cela signifie qu’il a besoin de s’entourer de personnes compétentes ; cela est impératif pour un grand diocèse comme celui de Lyon qui occupe à temps plein plus de 200 personnes, sans compter les innombrables bénévoles. La problématique n’est évidemment pas la même pour un petit diocèse employant une dizaine de salariés. Dans ce cas, pas besoin d’un directeur du personnel, le vicaire général accomplit lui-même cette mission. Avec 250 collaborateurs, on est sur une autre échelle : chacun doit être écouté, suivi, accompagné dans son parcours, bref reconnu et respecté. Les diocèses disposent d’une grande liberté pour choisir leur mode d’organisation interne. A Paris, le cardinal Lustiger fut un pionnier dans cette approche. Un diocèse n’est pas une entreprise - c’est une communauté, une famille spirituelle - et pourtant en même temps, il doit être géré avec le même sérieux qu’une entreprise aussi bien dans les relations internes que dans les rapports avec l’Etat, les autorités départementales et municipales. La dimension paroissiale n’en reste pas moins essentielle. Les diacres, les catéchistes - les merveilleuses “mamans du caté” -, les visiteurs de malades ou de prisonniers, les laïcs qui prennent en charge bien des célébrations, au total des milliers de bénévoles dans un diocèse comme le nôtre, forment avec les pratiquants et les croyants une communauté. C’est cela l’Eglise.

L’expérience du coaching

Je suis le président de l’Association diocésaine de Lyon - associations qui sont nées d’un traité entre le Vatican et l’Etat français, en 1923-24. Un “manager” à part entière, si vous voulez, qui n’a pas été formé pour cela et qui était tout novice au moment de sa nomination. Au séminaire, j’ai étudié la Bible, la théologie, la philosophie et la prédication, mais je n’ai pas du tout appris à être PDG, et je n’ai fait aucune grande école. Or à cette échelle, cette fonction ne s’improvise pas. Des chrétiens ayant eux-mêmes de hautes respon-

sabilités en entreprise m’ont conseillé de me faire accompagner. Ainsi ai-je été “coaché” - j’assume le mot - pendant quatre mois par un professionnel de l’organisation, Vincent Lenhardt et son équipe. Règle du jeu : critique libre de mes façons de manager - relations avec les collaborateurs, organisation interne du diocèse - mais en revanche aucun empiètement sur mon rôle d’enseignement de la foi. La prédication est le cœur de ma mission ; là, les “coachs” ne sont pas compétents. Cette expérience m’a fait comprendre la dimension “entreprise” d’un diocèse sur le plan administratif, financier et managérial.

Pour mener à bien la mission spirituelle, il faut des finances d’équerre, un personnel heureux, bien à sa place et opérationnel. Ce qui n’est pas la compétence première des ecclésiastiques ! Il n’est pas difficile de reconnaître cette faiblesse et d’accepter les conseils prodigués par des tiers. Ce coaching fut pour moi une expérience assez rude car un certain nombre de dysfonctionnements m’ont été révélés, me mettant directement en cause. Cela m’a conduit à réviser mes pratiques. En plus du temps de prière quoti-

“Au séminaire, j’ai étudié la Bible,
la théologie, la prédication
mais je n’ai pas du tout appris à être PDG”

dien suivi d’un petit déjeuner avec mes proches collaborateurs, nous avons institué un rendez-vous régulier personnel, approfondi, avec chaque responsable. Une méthode qui se révèle à l’usage très bénéfique. De même, décision fut prise de séparer la direction financière de celle du personnel, le b-a-ba de l’organisation dans toutes les entreprises, m’ont dit ces conseillers. Dernier exemple : le recours à un cabinet spécialisé dans la gestion immobilière pour mener à bien la réduction de la moitié de nos surfaces. Cela passe, par exemple, par des transactions immobilières importantes qui demandent des compétences avérées.

A voix haute

Les ressources

Le curé de paroisse assume des charges lourdes et très variées. Il aurait tout autant besoin de cette aide au management. Souvent, ses obligations sont considérables : 300 enfants au catéchisme, 150 enterrements par an, 200 baptêmes, 30 mariages, et un agenda qui enchaîne les réunions, et bien sûr trois ou quatre messes par week-end. Cela requiert une organisation millimétrée. Un site Internet "Envie de bénévolat" est dédié à l'animation du réseau pour faire coïncider les bonnes volontés et les besoins à couvrir. Il faut prendre les gens tels qu'ils sont, accepter leurs contraintes mais, en même temps, insister sur la nécessaire fiabilité de leur engagement. Satisfaire ce besoin de reconnaissance est essentiel. Il faut entretenir la flamme. Je m'y emploie par mes visites pastorales. Sommes-nous en sous-effectifs et manquons-nous de moyens ? Sûrement. Pas assez de prêtres, de bénévoles, de laïcs, et aussi de moyens. Je pourrais en faire une litanie, mais cette pauvreté est aussi le secret de l'Évangile et le trésor de l'Église. Les périodes de richesse n'ont pas été forcément les plus heureuses et les plus fécondes pour l'Église. Les temps difficiles ont une vertu purificatrice.

"La pauvreté de l'Église est aussi le trésor de l'Église (...) Les temps difficiles ont une vertu purificatrice"

La dimension spirituelle de l'homme

L'homme est un être complexe, mystérieux, merveilleux. Par-delà la dimension corporelle - qui est première et objet de tant de soins et de compétences, ce qui est pour nous un immense réconfort -, il y a encore deux autres domaines majeurs : celui de la personnalité et celui de la vie spirituelle. Une personne se construit dans le cadre familial ou sociétal - via l'école et l'université - qui vise à doter chacun d'une aptitude professionnelle lui permettant de trouver sa place. Quant à la troisième dimension, elle est intérieure et mystérieuse, c'est la clé de l'individu, qui fait que c'est un vrai cadeau ou un poids pour les autres. Les deux premières dimensions sont largement prises en charge dans nos sociétés modernes. Que l'on songe aux énormes budgets consacrés à la santé et à l'éducation nationale. Mais pour la troisième, chacun est livré à soi-même : pas de professeurs, pas de publicité, pas de budget ni de notes évidemment. Rien pour ce qui est au fond l'essentiel, la source du bonheur véritable. Le déséquilibre est patent et, d'une certaine manière, tragique : d'un côté une société qui investit, à juste titre, des sommes colossales dans des domaines qui peuvent se mesurer avec des chiffres. On peut connaître son état de santé avec une précision incroyable - pression artérielle, taux d'hémoglobine, de cholestérol, on peut connaître en détail les bulletins de notes et les diplômes d'un étudiant qui commence sa vie professionnelle, mais que savons-nous de nous-mêmes au fond ? Parler de l'homme à tous les hommes, nous éclairer sur ce mystère d'un être créé à "l'image et à la ressemblance de Dieu", servir l'homme tout entier, voilà la vocation de l'Église. Elle ne néglige aucune dimension - elle fut même, faut-il le rappeler, pionnière dans la prise en charge de l'enseignement et des soins de santé - mais elle met la dimension spirituelle à sa juste place, c'est-à-dire au centre. Elle situe la lutte contre les péchés d'égoïsme et d'orgueil au cœur de son message, soulignant

"Le messager de l'Évangile qui se contente de répéter comme un perroquet les choses révélées n'est plus écouté. (...) C'est à nous de nous renouveler énergiquement dans ce domaine"

L'exigence de conversion, tout en montrant la beauté de la vie et de l'existence. Cette dialectique trouve parfois une résonance dans la société à travers, par exemple, les grandes figures que furent l'abbé Pierre, mère Thérèse ou sœur Emmanuelle. Les médias mettent ces personnalités sous la lumière, mais de manière ponctuelle, ou comme des vedettes, alors que dans l'Église des quantités de gens vivent en permanence la réalité de ce service, dans des lieux cachés. Ce message va à contre-courant d'une société tournée vers la consommation. Les prédicateurs ne doivent pas se lasser de le redire tout en adaptant le discours à la modernité. Le messager de l'Évangile qui se contente de répéter comme un perroquet les choses révélées n'est jamais écouté. Il est nécessaire que la vigueur de notre foi renouvelle constamment notre discours. C'est à nous de nous réformer énergiquement en ce domaine, pour servir les hommes tels qu'ils sont aujourd'hui. Nous ne sommes pas des serviteurs intemporels. Nous vivons dans la société de 2009 parmi une population dont nous devons prendre en compte les attentes.

L'Église partie prenante des choix de société

L'Église est toujours en décalage par rapport à la société. Ces dernières années, nous insistions sur la nécessité de moraliser le rapport à l'argent, et nous n'étions guère entendus. On nous renvoyait sans ménagement à notre vision passéiste et complexée vis-à-vis de la richesse. Jusqu'à ce que surviennent les grands krachs bancaires de l'année 2008. On s'aperçoit que cette bulle s'est consti-

tuée par cupidité sur des mensonges. Or la Bible enseigne que ne pas mentir est un commandement de Dieu. Je suis heureux de voir le terme "moraliser" revenir à propos de la finance... quand elle perd la tête. Mais la morale ne touche pas seulement l'argent ; elle est une norme et une lumière pour toute l'activité humaine. Ainsi s'expliquent aussi les prises de position de l'Église sur la bioéthique ou l'euthanasie. Nous n'hésitons pas à interpeller les consciences. Heureusement, la loi française dans le domaine de la fin de vie a choisi une ligne remarquable de droiture et d'attention aux cas particuliers, pleine de compassion. Sur les dons et les transplantations d'organe, nous sommes heureux aussi des choix faits par la France. En revanche, nous pensons que l'évolution de la loi sur l'avortement est une très grave blessure pour toute la société. Ce qui guide notre ligne de conduite, c'est le service de la vie. Depuis l'origine, l'Église s'est toujours positionnée sur ces questions clés. C'est d'ailleurs pour cela aussi que les premiers chrétiens furent persécutés dans l'Empire romain. Aujourd'hui, la liberté de conscience est acquise et tout le monde a droit à la parole. Sur les grands dé-

*"Je reprends ce que Jésus a dit :
"Le sabbat est fait pour l'homme".
Ce n'est pas l'homme qui est fait pour
le dimanche, mais le dimanche pour l'homme"*

bats de société, l'Église, comme toutes les autres composantes du corps social, est consultée. Et si nous prenons position pour la transplantation d'organe, nous récusons la recherche sur les embryons, leur production et leur utilisation, car "l'embryon humain n'est pas une chose", il est déjà un être humain. Sur toutes ces questions, nous écoutons les gens, nous suivons le travail des scientifiques, nous cherchons et nous faisons entendre notre voix. Si un jour la loi nous obligeait à faire quelque chose de contraire à la conscience chrétienne, évidemment nous nous y opposerions, au besoin jusqu'à la désobéissance civile. A contrario, les manifestations de catholiques contre l'avortement n'ont jamais visé à juger ou à condamner qui que ce soit ; elles entendent souligner le caractère dramatique de sa banalisation parce qu'on tue un être humain, comme l'enseigne toute la tradition chrétienne jusqu'au Concile Vatican II. Nous taxer de prosélytisme est un mauvais procès. Quand l'État et la société, via les médias, nous consultent, nous devons tout simplement donner notre avis. A propos du travail du dimanche, je reprends ce que Jésus a dit dans l'Évangile : "Le sabbat est fait pour l'homme". Ce n'est pas l'homme qui est fait pour le dimanche, mais le dimanche pour l'homme. Cette journée doit rester réservée aux personnes, à leur famille, à la vie sociale ; en dehors des services publics indispensables, elle doit rester un temps à part offrant un moment de pause et de respiration, en dehors des circuits de l'argent, de la production ou de la performance.

Le pouvoir

Des éléments majeurs de notre vie peuvent nous égarer profondément. Je pense à la sexualité, à l'argent, au pouvoir. Ils sont de bons serveurs, mais de mauvais maîtres ; car, devenus des maîtres, ils se transforment rapidement en tyrans. Chacun de ces aspects a une dimension positive mais peut connaître de terribles dérives. Violences sexuelles, cupidité folle, pouvoir débridé sans limites. Le pouvoir est une nécessité parce qu'il faut que la société soit organisée. A tous les échelons - école, municipalités, régions, nation - il faut des gens dont le pouvoir est de prendre des décisions pour le bien de tous. Mais le pouvoir peut aussi faire perdre la raison. Il y en a qui sont prêts à piétiner n'importe qui pour le conquérir ou le préserver. J'aime le verbe "pouvoir" avec un complément d'objet direct derrière. Un maire, un ministre ont le pouvoir de décider ceci ou cela ; nous les prêtres, nous avons le pouvoir de célébrer la messe ou de pardonner les péchés. Le pouvoir du président de la République ? Engager ou ne pas engager les forces militaires françaises en Afghanistan. Celui du maire de Lyon ? Des quantités d'initiatives à prendre dans les domaines de l'économie, des écoles, de la

"Chacun a le pouvoir de faire quelque chose, à sa place, selon sa vocation. Mais le "pouvoir" en soi, ça n'existe pas, c'est une idole"

santé publique, de la culture... et de la circulation ! J'énumère cela pour montrer la variété des pouvoirs des uns et des autres. En vérité, chacun a le pouvoir de faire quelque chose, à sa place, selon sa vocation. Mais le "pouvoir" en soi, ça n'existe pas, c'est une idole. La quête du pouvoir pour le pouvoir est un grand danger et, comme la recherche effrénée de l'argent, elle peut rendre fou. Toute mission doit être fondée sur une réelle autorité. Le professeur doit avoir l'autorité et les moyens d'enseigner ses élèves pour qu'ils progressent. Quand Albert Camus a été élu à l'Académie française, il a écrit une lettre à son instituteur à Alger pour le remercier et lui exprimer sa reconnaissance. L'enfant qui a été aidé, aimé, contré parfois, mais construit surtout par ses parents, par des amis, par un prêtre... est plus équipé, une fois devenu adulte, pour réussir sa vie.



"Les causes de la crise proviennent d'une vaste mystification dans le montage des financements et relèvent du péché de cupidité et de mensonge. (...) J'espère que les esprits vont se réveiller pour établir des règles solides à l'avenir afin de canaliser cette folie financière."

L'argent, le social, la crise

Capitalisme et socialisme sont de grands mots, et j'ai tendance à m'en méfier. Ce qui m'intéresse, c'est la dimension à "visage humain". Dès la première page de l'Évangile, quand l'ange de Bethléem explique aux bergers que l'enfant qui vient de naître apporte la paix sur la terre, les jalons de la doctrine sociale de l'Église ont été posés.

Nos sociétés aujourd'hui sont particulièrement performantes ; dans les 10 minutes qui suivent un accident dans la rue, les pompiers et le Samu sont là, et très vite l'hôpital prend le relais pour s'occuper des blessés. Cela paraît presque naturel, mais il faut garder en tête que dans bien des pays, ces secours n'existent pas, et que c'est une merveille ! Nous vivons dans une société hautement socialisée. Ne la gâchons pas et faisons en sorte que l'argent et le social fassent bon ménage. L'entreprise, lieu de création de la richesse, est d'abord une communauté de personnes et les profits ne peuvent pas être utilisés qu'à augmenter les capitaux ou servir

*"Nous vivons une société hautement socialisée.
Ne la gâchons pas et faisons en sorte que l'argent
et le social fassent bon ménage"*

des dividendes. Le Pape Jean-Paul II a très bien exprimé cette vision dans plusieurs encycliques.

L'effondrement du système actuel prend parfois des allures apocalyptiques. Mais dans une perspective de foi, d'une catastrophe ou d'un drame peut toujours sortir quelque chose de bon. La crise va être, on nous le dit, longue et sévère. Ses causes proviennent d'une vaste mystification dans le montage des financements et relèvent du péché de cupidité et de mensonge. Maintenant il va falloir faire face au cortège de souffrances de la récession. J'espère que les esprits vont se réveiller pour établir des règles solides à l'avenir, afin de canaliser cette folie financière. Dans le langage courant, on dit qu' "à quelque chose malheur est bon". La foi chrétienne affirme que tout est grâce. Il faut se réveiller, se montrer lucide, sortir des illusions du gain facile et mensonger. C'est toute la société qui doit se renouveler de l'intérieur pour avancer dans la vérité et le respect d'autrui, repartir dans l'espérance.

Bio express

Primat des Gaules



Philippe Barbarin (58 ans) est né à Rabat. Titulaire d'une double maîtrise en philosophie et en théologie, après avoir fait son séminaire aux Carmes, il est ordonné prêtre à 27 ans et officie en région parisienne. Il part 4 ans à Madagascar où il enseigne la théologie au grand séminaire de Fianarantsoa. Une expérience marquante. A son retour, il est consacré évêque de Moulins, et devient à compter de juillet 2002 archevêque de Lyon, primat des Gaules. Jean-Paul II le crée cardinal en octobre 2003. Il est membre de la commission doctrinale de la Conférence des évêques et membre de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements au sein de la Curée romaine. Ses interventions publiques font toujours sensation, notamment son adresse au monde patronal à l'université du Medef, de même que ses homélies du carême.

P.P

Morceaux choisis

"Au gré de la presse étrangère et française"



Less is More

There is strong demand for technologies that do the same for less money, rather than more for the same price

"A desire to do ever more elaborate things with computers-in particular, to supply and consume growing volumes of information over the internet-kept people and companies : upgrading. Each time they bought a new machine, it cost around the same as the previous one, but did a lot more. But now things are changing, partly because the industry is maturing, and partly because of the recession. Suddenly there is much more interest in products that apply the flip side of Moore's law : instead of providing ever-increasing performance at a particular price, they provide a particular level of performance at an ever-lower price."

The Economist

Lost Jobs

Steve Jobs steps down

"Apple's magic is part design, part engineering, part logistics and part vision. Design is the domain of Jonathan Ive, a shy Briton ; engineering is split into hardware and software ; logistics is run by Mr Cook. And the vision thing belongs entirely to Mr Job. Without him, will all the other pieces and the magic, come unglued ?"

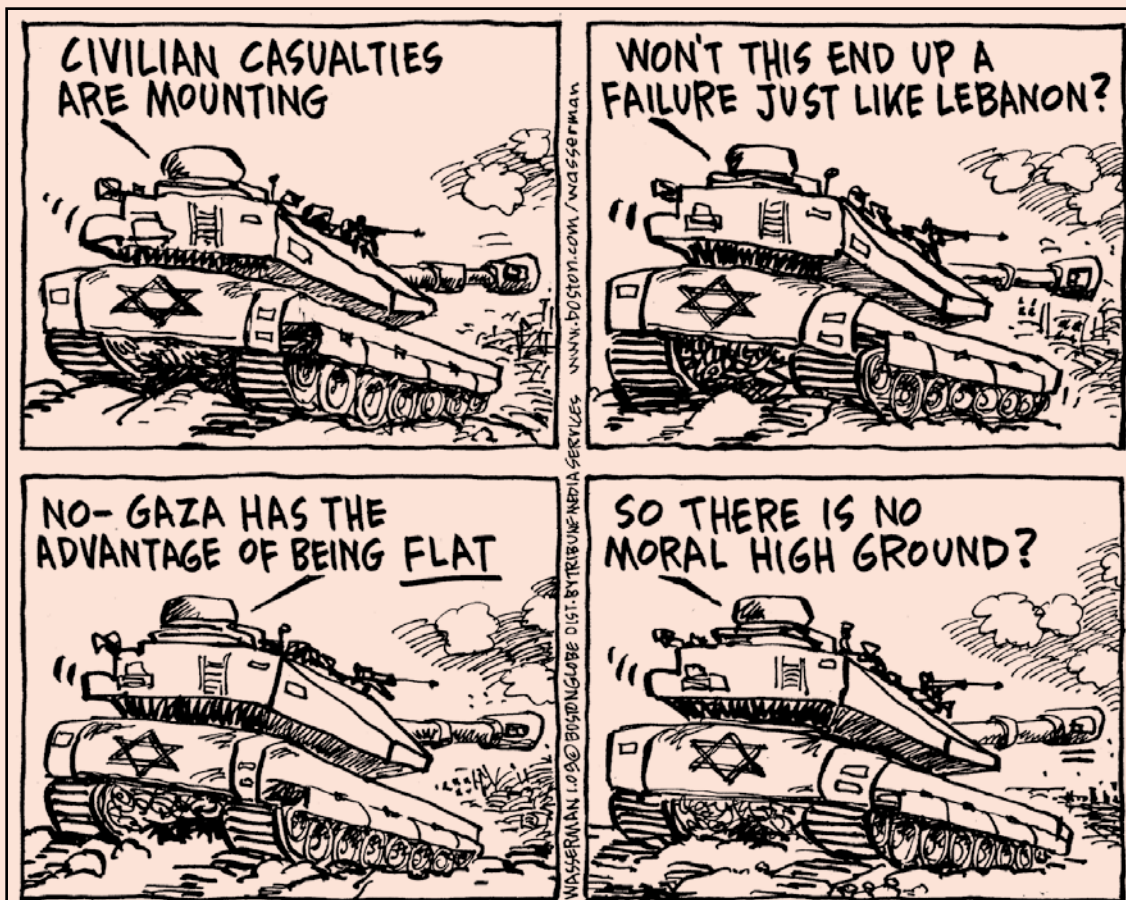
The Economist

Réforme de l'ENA : une occasion ratée ?

"Plus grave est certainement le maintien de ce qui fait la légende noire de l'ENA, celle d'une fabrique de compétiteurs plutôt que de futurs managers sachant s'appuyer sur des collaborateurs et travailler en équipe. L'occasion était belle de réformer enfin l'ENA L'attachement au service public comme le management moderne ne sont en effet pas solubles dans une compétition effrénée entre camarades de promotion.

On supprime le classement, direz-vous. Mais ce n'est pas le classement qui génère cette compétition, c'est la fièvre pour l'accès aux grands corps de l'Etat, l'inspection des finances, le Conseil d'Etat ou la Cour des comptes et pour les carrières éclair que ces grands corps favorisent."

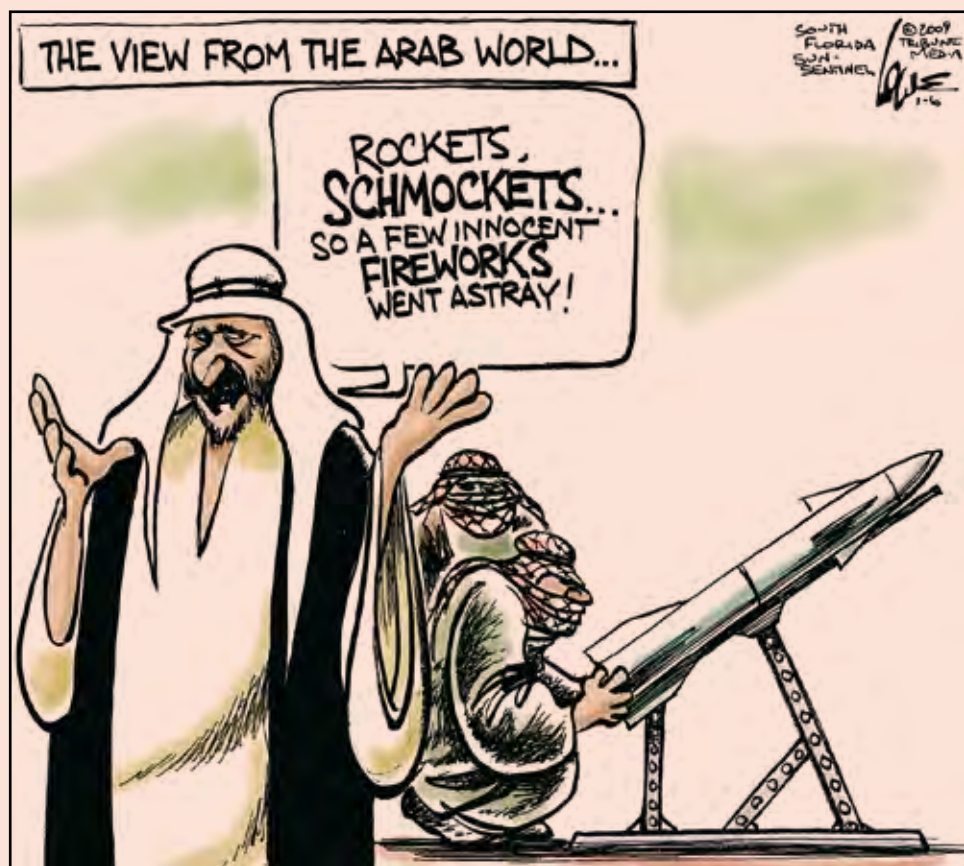
Sections CFDT - promotions Willy Brandt et Emile Zola de l'ENA, *Le Monde*



Sauvons le "petit" juge

Le juge d'instruction n'est pas une menace mais une garantie pour la liberté des citoyens. "Quelles que soient nos préférences, - justice inquisitoire à la française, justice accusatrice à l'anglo-saxonne ou système mixte-, il faut, dans l'état actuel des choses, s'opposer sans esprit de recul à la suppression du juge d'instruction, c'est à dire d'un juge indépendant." Jacques Julliard, *Le nouvel Observateur*

Morceaux choisis



“Sarkozy, qui parle parfois encore plus vite qu’il pense, a déclaré un jour qu’il n’était pas utile pour une postière de savoir qui était l’auteur de ‘la princesse de Clèves’”

“Cette boutade du prince a été aussitôt érigée en oukase par la gent ministérielle courtisane... ! André Santini s’est empressé de la mettre en pratique en supprimant la culture générale des concours de la Fonction publique. [...] Il dit qu’il juge inutile de réclamer qu’un garde champêtre sache si le crétacé vient avant ou après le jurassique. Ce que nous savons désormais c’est que l’ère du crétin a succédé au crétacé.”

Jean-Marie Rouart, *Paris-Match*



“Le choix gouvernemental de soutenir l’investissement est le bon...”

“... L’opposition a tort de réclamer une relance de la consommation. Keynes, dont j’ai relu récemment la Théorie générale..., l’a bien démontré : la reprise de l’activité ne s’obtient pas en soutenant la consommation, parcequ’en situation de crise le surcroît ainsi obtenu est trop faible pour entraîner une augmentation des capacités de production, et donc une reprise de l’investissement. Ce qui essentiel, c’est de créer une situation d’anticipation favorable aux investissements des entreprises.”

Valéry Giscard d’Estaing, *Le Monde*

“On a énormément construit depuis quinze ans, en Espagne. Mais, en fait, on n’a rien bâti”

“La moitié du ciment européen était consommée de l’autre côté des Pyrénées, l’Espagne édifiait chaque année autant de maisons que l’Allemagne, le Royaume-Uni et la France réunis. On a énormément construit depuis quinze ans, en Espagne. Mais, en fait, on n’a rien bâti. Rien de solide pour le futur. La productivité y est une des plus faibles d’Europe, l’enseignement un des moins efficaces, avec un taux d’abandon scolaire avant 16 ans de près de 30%, un record dans les pays industrialisés.”

Pierre-Antoine Delhommais, *Le nouvel Economiste*

Sans détours

“Les banquiers ont confisqué sur un mode légal, honnête et non violent une partie de la richesse du monde”


Jacques Attali, dans *La crise, et après ?*

““Quelle belle chose, la jeunesse ! Quel crime de la laisser gâcher par les jeunes !”
Enfin, les jeunes qui refusent le changement...”


Franz-Olivier Giesbert, *Le Point*

Source : TMS International

Services d’assistance et de conseils
Etude - Création - Entretien
Jardins en kit



Parcs et Jardins



Terrains

38, rue Morvan
94150 Rungis Complexe Fax : 01 46 86 58 41

01 46 86 58 40

En tant que représentants des associations Transparence International France (TI France) et Sherpa, nous réagissons aux propos tenus par maître Olivier Pardo, avocat au barreau de Paris, dans une "Lettre ouverte à ceux qui défendent les droits de l'homme avec cœur, courage et sincérité" parue dans Le Nouvel Economiste du 18 décembre 2008.

TI France est la section française de Transparency International, principale organisation de la société civile de lutte contre la corruption, présente dans plus de 80 pays, dont 22 pays africains

TI France est la section française de Transparency International, principale organisation de la société civile de lutte contre la corruption, présente dans plus de 80 pays, dont 22 pays africains. Sherpa est une association de juristes qui lutte contre les mauvaises pratiques sociales et environnementales des opérateurs économiques, qu'il s'agisse d'entités publiques ou privées.

Dans sa lettre, maître Pardo évoque une absence de professionnalisme et de rigueur de nos deux associations dans notre action en justice à l'encontre de chefs d'Etat africains. Nous aurions visé le président de la Guinée-Equatoriale sans fondements et aurions ainsi "condamn[é] sans connaître" et "stigmatis[é] un pays qui fait mille efforts pour rentrer dans la gouvernance". Nous inscrivant en faux contre ces critiques, nous souhaitons rappeler les raisons qui nous ont poussés à engager cette action ainsi que les éléments qui nous ont décidés à y inclure le chef d'Etat équatorien, M. Teodoro Obiang.

Avec le soutien de Sherpa, TI France et un citoyen gabonais ont déposé le 2 décembre dernier une plainte avec constitution de partie civile pour recel de détournements de biens publics visant les conditions dans lesquelles un très important patrimoine immobilier et mobilier a été acquis en France par les chefs d'Etat Omar Bongo (Gabon), Denis Sassou N'Guesso (Congo-Brazzaville) et Teodoro Obiang (Guinée-Equatoriale) et leur entourage. Ces trois pays sont trois exemples

de ce que l'on a pris coutume d'appeler la "malédiction des ressources". Dans les pays touchés par

ce fléau, les richesses naturelles (pétrole, bois) nourrissent une corruption à grande échelle au profit de quelques-uns et au détriment de populations affectées par des taux de développement humain parmi les plus bas.

Notre plainte est le fruit d'une réflexion rigoureuse, nourrie d'éléments objectifs vérifiés et validés par une enquête diligentée par l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière. Elle repose sur un double constat : d'une part, il pèse sur ces trois familles présidentielles de sérieuses présomptions de détournements de fonds publics et, d'autre part, ces mêmes familles disposent d'un patrimoine en France que leurs revenus officiels ne peuvent justifier. Or, tout comme pour messieurs Omar Bongo Ondimba et Denis Sassou N'Guesso, ces deux types de considérations se trouvent réunis à l'endroit de monsieur Teodoro Obiang Mbasogo.

Concernant les présomptions de détournements de fonds publics, la plainte se fonde sur les nombreux éléments réunis par deux sénateurs américains de la Sous-commission permanente chargée des investigations dans un rapport rendu public le 15 juillet 2004 et intitulé "Money laundering and foreign corruption: enforcement and effectiveness of the patriot act - Case study involving Riggs Bank". S'appuyant sur des rapports officiels du Département d'Etat américain (2002 et 2003), de la Commission des Nations unies sur les droits de l'homme (2002) et du Fonds monétaire international (2001), le rapport du Sénat américain fait état de très sérieuses présomptions à l'encontre de M. Obiang et sa famille portant sur des détournements de fonds publics issus des revenus du pétrole (Cf. p. 37 et suivantes). Un rapport de l'ONG britannique Global Witness s'appuyant sur des sources identiques arrive à la même conclusion : il existe de fortes probabilités que l'exploitation des richesses naturelles de la Guinée-Equatoriale ait donné

lieu à d'importants détournements de fonds au profit du pouvoir en place.

Pour ce qui est de l'existence d'un patrimoine détenu en France par le chef d'Etat équatorien et son entourage que les revenus officiels ne sauraient justifier, l'enquête de la police française - diligentée en juin 2007 à l'issue d'une première plainte simple déposée par Sherpa, Survie et la Fédération des Congolais de la diaspora en 2007 - a permis d'établir l'existence d'au moins un bien immobilier au nom de monsieur Teodoro Obiang Mbasogo situé dans le XVI^e arrondissement de Paris.

L'enquête a par ailleurs révélé l'existence d'un parc automobile comprenant pas moins de huit véhicules de luxe au nom de Teodoro Nguema Obiang, fils du président et ministre de l'Agriculture et des Forêts, pour un montant total supérieur à 4,2 millions d'euros. Le salaire officiel de Teodoro Nguema Obiang étant de 60 000 dollars annuels, on peut légitimement s'interroger sur l'origine des fonds ayant permis de telles acquisitions. Rappelons que les mêmes interrogations pèsent sur les opérations lui ayant permis d'acquérir en 2006 aux Etats-Unis une villa estimée à 35 millions de dollars et un jet privé de 33 millions de dollars.

En sa qualité d'avocat, maître Pardo n'est pas sans savoir que l'infraction de recel, réprimée en droit français à l'article 321-1 du Code pénal, est constituée dès lors que la

chose (bien immobilier/voiture) détenue sur le sol français est le produit d'une infraction initiale. Pour les raisons évoquées plus haut, nous

Le salaire officiel de Teodoro Nguema Obiang étant de 60 000 dollars annuels, on peut légitimement s'interroger sur l'origine des fonds ayant permis de telles acquisitions

sommes autorisés à penser que le bien immobilier visé ainsi que les huit véhicules identifiés par l'enquête de police ont pu être acquis au moyen de détournements de fonds publics, infraction prévue et réprimée par l'article 432-15 du Code pénal français.

Notre plainte avec constitution de partie civile devrait permettre l'ouverture d'une instruction afin que toute la lumière soit faite sur l'origine des fonds ayant permis d'acquérir le patrimoine identifié. Par cette action, nous souhaitons aider les victimes des détournements de fonds présumés - les contribuables des pays visés - à les contester et à faire valoir leurs droits à les recouvrer. La France s'est fortement engagée en faveur de cette idée lors du Sommet du G8 à Evian en 2003. Le principe de la restitution des avoirs détournés figure aussi au chapitre 5 de la convention des Nations unies contre la corruption que notre pays a ratifiée dès 2005.

Il est vrai que l'indice de développement humain de la Guinée-Equatoriale a progressé d'un dixième de point en dix ans. Pour autant, il nous semble que ces progrès, même bien réels, ne sauraient justifier l'impunité de dirigeants sur lesquels pèsent des soupçons aussi graves de détournements de fonds publics. Nous maintenons qu'en application des lois en vigueur, la justice française se doit de vérifier la licéité des fonds ayant permis à la famille Obiang de constituer en France le patrimoine identifié par les procès verbaux de police judiciaire.

Nous nous tenons à la disposition de toute personne désireuse d'informations complémentaires.

Daniel Lebègue, président de TI France, et William Bourdon, président de Sherpa

REPONSE DE MAITRE PARDO

Mais que veulent les associations Transparence Internationale France (TI) et Sherpa ?

Il est curieux de constater que l'essentiel des sources des associations TI France et Sherpa est anglais et américain

Qui prétendent-elles défendre en déposant successivement trois plaintes pénales à l'encontre du président de la Guinée-Equatoriale et de sa famille ?

Pourquoi sélectionnent-elles grossièrement leurs sources, informations et chiffres et modifient leur argumentation au gré des réponses qui leur sont faites ? Elles passent également sous silence les faiblesses de leur action.

Ainsi, sans exhaustivité :

- Le lecteur relèvera qu'aux côtés des associations c'est un citoyen gabonais qui a déposé plainte. Quel intérêt un citoyen gabonais a-t-il à agir contre le président de Guinée-Equatoriale ? Et quel est l'intérêt à agir des associations dès lors que le droit français ne reconnaît pas un droit d'action général des contribuables français ? Ici les contribuables ne sont même pas de nationalité française et il n'existe aucune règle de compétence universelle dans les matières visées par les associations qui donnerait compétence à un juge français.

- En droit, si l'infraction de recel peut être poursuivie en France lorsque le bien recélé se trouve sur le territoire français, encore faut-il que l'infraction principale (ici : le prétendu détournement de fonds publics) soit constituée. Or en l'espèce, le juge français n'a pas compétence pour se prononcer sur l'existence éventuelle de l'infraction principale, et maître William Bourdon, fondateur et président de Sherpa, et avocat, ne peut l'ignorer.

- Il est curieux de constater que l'essentiel des sources des associations TI France et Sherpa est anglais et américain. Faut-il rappeler que le fils de l'ancien Premier ministre britannique Margaret Thatcher est poursuivi en Guinée-Equatoriale pour un coup d'Etat manqué ? Et que les compagnies pétrolières américaines ne reversent que 20 % des bénéfices de l'exploitation pétrolière à la Guinée-Equatoriale, bénéficiant là d'avantages considérables qu'elles craignent de voir remis en cause ?

Xavier Harel, journaliste de la Tribune, auteur de l'article à la une "Révélation : le trésor français des présidents africains" paru le lendemain (3 décembre 2008) du dépôt

Lettre ouverte

REPONSE DE MAITRE PARDO

de la plainte pénale de TI France et Sherpa (le 2 décembre 2008) à l'encontre du président de la Guinée-Equatoriale et de sa famille a brillamment démontré "la complixité de Londres, Washington (...)" dans son livre *Afrique pillage à huis clos* (page 221), et stigmatise "l'accord le plus généreux de la région" (page 181) pour les géants pétroliers américains au détriment de la Guinée-Equatoriale.

- Il est également curieux de voir les associations TI France et Sherpa procéder par affirmations dans leur droit de réponse alors que leur plainte est rédigée au conditionnel, sans élément de preuve tangible.

Ainsi par exemple, l'appartement parisien appartiendrait aujourd'hui selon les associations au président de la République de Guinée-Equatoriale, alors que leur plainte indique le contraire ! A cet égard, la première plainte des associations, identique en substance à celle du 2 décembre 2008, a été classée sans suite par le parquet.

- Les faits sont têtus : le fils du président de la République n'a pas toujours été ministre. Il a également dirigé de florissantes sociétés. Lui est-il interdit en raison de sa

nationalité ou de sa qualité d'acquérir des biens aux Etats-Unis ? Et quel lien avec la France ?

Quant à l'action du président de la République, la Guinée-Equatoriale se classe en tête des pays africains en terme de développement humain (rapport Pnud 2006) ; son Pib ne cesse de croître : 5,3 % en 2006, 9,8 % en 2007 (rapport Zone Franc 2006, Africa 24 octobre 2008) ; la balance commerciale est excédentaire ; la dette extérieure quasi nulle ; l'éducation, les transports, la santé, l'agriculture font l'objet d'investissements considérables (Les Guides Ecofinance, 2006-2007, *Jeune Afrique*).

- Le combat que mènent les associations Sherpa et TI France est une chose, le néo-colonialisme en est une autre, prenons garde d'éviter tout amalgame.

Le combat que mènent les associations Sherpa et TI France est une chose, le néo-colonialisme en est une autre, prenons garde d'éviter tout amalgame

Maître Pardo, avocat à la cour

Manque de place ?

**VOUS DÉMÉNAGEZ, CERTAINS MEUBLES OU ARCHIVES
VOUS ENCOMBENT, LE PLUS GRAND GARDE-MEUBLES DE FRANCE
VOUS OUVRE SES PORTES TOUTE L'ANNÉE SANS INTERRUPTION.**

Vous gagnez de la place sans rien jeter !

**GARDE
MEUBLES
de 30.000m³**

- Stockage en conteneurs plombés
- Archivage
- Stockage grandes longueurs
- Gardiennage : Surveillance 24H/24
- Sécurité Incendie : Installation de sprinklers
- Assurance : Déclaration de valeur garantie dommages

PRIX COMPÉTITIFS

Garde Meubles Bedel Nortier

www.garde-meubles-nortier.com

1 rue Gay Lussac - 95500 GONESSE à 15km de Paris - Téléphone : 01 39 85 19 18
info@garde-meubles-nortier.com



▼ A N N O N C E S I M M O B I L I È R E S ▼

CONGERVILLE-THONVILLE (91)



MAISON ANCIENNE DE CARACTÈRE DE 120 M²
Entièrement restaurée. Séjour, cuisine aménagée,
4 chambres. Combles aménageables.
Terrain de 390 m² clos de murs, plat,
arboré et paysager. Garage 2 voitures.

PRIX : 198.000 € RÉF : 104155

**URGENT RECHERCHONS
BIENS IMMOBILIERS
A VENDRE.**
VENDEURS : contactez-nous
pour vendre votre bien immobilier
ou commercial.
Achetez entre particuliers
sans commission d'agence.
20 ans d'expérience à votre
service. Du studio au château
du commerce à la P.M.E.,
dans votre région, sur une île
ou à l'étranger...
MICI WORLD Tél. gratuit : 0800 10 30 10 - international : 00334 7623 94 94
e-mail : contact@micimmo.com - Site : www.micimmo.com



GRATREUIL (51)



CORPS DE FERME DE 250 M²
Comprend : RDC : cuis équip, SdM, SE, 2 chbres.
Au 1^{er} : 3 chbres et grenier au 2^{em}. Chauff central fuel.
Appartement de 4 pièces à rénover avec cave.
Sur terrain de 1342 m². Possibilité de 2^{de} rural.

PRIX : 190.000 € RÉF : 105030

**URGENT RECHERCHONS
BIENS IMMOBILIERS
A VENDRE.**
VENDEURS : contactez-nous
pour vendre votre bien immobilier
ou commercial.
Achetez entre particuliers
sans commission d'agence.
20 ans d'expérience à votre
service. Du studio au château
du commerce à la P.M.E.,
dans votre région, sur une île
ou à l'étranger...
MICI WORLD Tél. gratuit : 0800 10 30 10 - international : 00334 7623 94 94
e-mail : contact@micimmo.com - Site : www.micimmo.com



Un service publ-rédactionnel réalisé par SDBI 19, rue Marjal 75010 - Paris — Pour apparaître dans cette rubrique, téléphonez au 01 56 03 55 55 - Fax : 01 56 03 55 56

HISTOIRE BTOB

Un chef d'entreprise entre dans le bureau de sa secrétaire et lui demande : « vous avez envoyé les mailings à nos nouveaux clients? »

La secrétaire répond : « non, je n'avais pas leurs adresses ! »

IL Y A DES MAUVAISES HISTOIRES...

... ET IL Y A DES HISTOIRES D'ADRESSES.

Parce qu'en BtoB, certaines histoires ne sont vraiment pas drôles, Histoire d'Adresses vous redonne le sourire en vous offrant un service global pour toutes vos actions de Marketing Direct BtoB : audit de fichiers, traitements et enrichissements de données, études de profiling et de scoring, segmentation et recommandations fichiers, commercialisation de fichiers, gestion et analyse de campagnes MD, plate-forme de services Adresses Market.

Par nos qualités d'écoute, de réactivité et d'échanges, nous vous apportons des réponses pertinentes, fiables et sur-mesure pour vous accompagner dans vos prises de décision.

C'est déjà plus drôle, non ?

Pour nous contacter : **01 53 01 96 00**

www.histoire-adresses.com

H I S T O I R E
D'ADRESSES
Laissez-vous guider